

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1954 - 13 janvier 2006 - prix : 1 €

**Sharon,
brute guerrière,
honoré comme
un homme de paix !**



p. 8

. PCF

**Marchander
avec le PS, une
perspective ?**

p. 4

**La grande misère
des écoles
marseillaises**

p. 11

. Chirac et la Bolivie

**Les intérêts
des trusts
d'abord...**

p. 9

Mitterrand

**Le mal qu'il faisait
aux travailleurs,
il le faisait bien**

p. 3



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ La préparation du congrès du PCF
 ■ Changement d'assiette des cotisations patronales
- p. 5 ■ Le gouvernement se prépare à réduire le SMIC
 ■ Mutuelles : hausses des tarifs, moindres remboursements
- p. 6 ■ CAC 40 : profits et manœuvres spéculatives
 ■ Fonctionnaires
- p. 7 ■ Non aux expulsions des mineurs sans papiers.
 ■ École Olivier Métra : parents et enseignants contre l'expulsion d'une mère d'élève

Tribune

- p. 6 ■ Dépassée, la grève ?

Dans le monde

- p. 8 ■ Israël : Sharon, brute guerrière
- p. 9 ■ Irak : le coût de la guerre
 ■ Bolivie : Chirac rappelle les exigences des trusts français
- p. 16 ■ Tchad
 ■ Désamiantage du Clemenceau
- Espagne

Dans l'enseignement

- p. 10 ■ « Optimisation » des économies
 ■ La Bible à l'école : un recul
- Réussite scolaire : question de moyens
- p. 11 ■ Marseille, grande misère des écoles

Dans les entreprises

- p. 12 ■ General Motors-Strasbourg
 ■ SKF-Fontenay-le-Comte : licenciements

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire
 ■ SNCF Rennes
- p. 14 ■ Hôpital du Vinatier à Bron
 ■ Hôpital Robert-Debré : pénuries
- La Poste Paris 11
- p. 15 ■ Archives nationales Paris : méthodes de choc du directeur

Il y a 50 ans

- p. 15 ■ Janvier 1956, l'élection du Front républicain

• Naufrage au large de Cherbourg

Travailleurs de la mer portés disparus

Le Klein Famille de Cherbourg a coulé dans la nuit de mercredi à jeudi 5 janvier, emportant cinq de ses six hommes d'équipage. Il a manifestement été abordé par un cargo chimiquier, le Sichem Pandora. La collision entre un cargo de 117 mètres et un bateau de pêche de moins de 20 mètres ne laissait aucune chance à ce dernier.

Ce genre d'accident, s'il n'est pas toujours aussi dramatique, est en fait assez fréquent : le dernier rapport du BEA mer (Bureau enquête accident, organisme officiel) en recense un tous les deux mois entre 1997 et 2001. Depuis, le trafic maritime a encore augmenté. Dans la zone du naufrage du *Klein Famille*, la pointe du Cotentin, il passe 700 cargos par jour, remontant ou descendant la Manche, plus les ferrys qui traversent de la France vers l'Angleterre et retour et croisent la route des cargos, plus des dizaines de bateaux de pêche côtière. À cet endroit, il n'y a guère qu'une centaine de kilomètres entre les côtes française et anglaise.

C'est pourquoi, après bien des abordages et bien des naufrages, un système de circulation obligatoire a été mis en place pour les navires de commerce. Ils doivent suivre le « rail », dans lequel ils vont tous dans le même sens, soit sur le « rail montant », soit sur le « rail descendant ». Un système de radars les repère, les guide et les empêche de sortir du rail.

Mais, évidemment, tout navire de pêche se rendant au-delà des « rails » doit obligatoirement les traverser. Il s'agit de bien viser entre deux monstres qui vont à 15 ou 20 nœuds (entre 25 et 35 km/h), ne peuvent bien sûr pas s'arrêter très vite et se suivent à quelques kilomètres de distance. Il y a même en construction des porte-conteneurs de 360 mètres de long prévus pour naviguer à 25 nœuds. Or les bateaux de pêche ont une vitesse beaucoup plus faible, et encore plus réduite lorsqu'ils tirent leur filet. Ils peuvent même être quasi immobiles et dans l'impossibilité de manœuvrer lorsqu'ils le remontent.

Malgré l'équipement électronique (radars, alarmes, radio, etc.) la meilleure sécurité reste la veille humaine sur tous les bâtiments. Elle est d'ailleurs obligatoire dans le règlement maritime international.

Or, dans la marine marchande comme ailleurs, l'heure est à la réduction des coûts de main-d'œuvre. Les armateurs réduisent ces coûts en réduisant les salaires, par exemple en embauchant des officiers russes et des marins lithuaniens, comme sur le *Sichem Pandora*. Mais, contrairement à ce que laisse entendre la presse, ce n'est pas la nationalité des marins qui pose un problème de sécurité, c'est leur nombre ! L'équipement moderne permet, en théorie, qu'il n'y ait qu'un seul homme de veille sur la passerelle, y compris dans un des détroits les plus fréquentés du monde. Ce serait peut-être assez, et encore, s'il n'y avait que les navires à la file sur le rail, allant tous dans la même direction, à peu près à la même vitesse et donnant tous un bon écho radar. Mais c'est notamment insuffisant lorsque d'autres cargos, des ferrys et surtout des pêcheurs, très petits et très bas sur l'eau, croisent le rail en tous sens.

Le danger d'abordage est encore plus grand la nuit, et augmenté par le mauvais temps, brouillard ou forte mer, qui sont fréquents en Manche. En réduisant les équipages, les armateurs prennent en toute connaissance de cause le risque de provoquer des naufrages. Aucun gouvernement n'a levé le petit doigt pour y changer quoi que ce soit. Les réglementations en matière d'équipage, de son nombre comme de sa qualification, sont aussi peu contraignantes que celles concernant l'état des navires.

De leur côté, les bateaux de

pêche comme le *Klein Famille* sont aussi poussés à prendre des risques. Pour que le bateau soit rentable, ou même parfois pour qu'il ne soit pas en perte, il faut prendre du poisson et il faut le prendre vite. Alors, s'il faut chasser un peu trop près du rail, tant pis. Là aussi, on a tendance à réduire les équipages au strict minimum, à travailler nuit et jour (ce qui n'est pas indispensable pour des bateaux pratiquant la pêche côtière), à rester

en mer trop longtemps et par tous les temps, à négliger la veille pour aider à la manœuvre. L'armateur ou le banquier exigent leur part.

Un abordage entre deux navires, comme celui qui vient de coûter la vie à cinq marins de Cherbourg, n'est pas une « fortune de mer ». C'est un accident du travail, dû, comme ceux des ouvriers terriens, à la course au profit.

Paul GALOIS

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet

La Chine :

Nouvelle superpuissance économique ou développement du sous-développement ?

Vendredi 27 Janvier à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 9 janvier

Mitterrand, le mal qu'il faisait aux travailleurs, il le faisait bien



Les ministres socialistes du passé et ceux qui rêvent de le devenir étaient présents au cimetière de Jarnac pour commémorer le dixième anniversaire de la mort de Mitterrand. À la télévision comme à la radio, pas moyen d'échapper au concert de louanges déversées sur ce président « de gauche » qui avait réussi à parvenir à la tête de l'État, dans ce pays où l'électorat de droite est majoritaire, et à s'y maintenir pendant quatorze ans. Et, dans ce concert, pas la moindre réserve sur son passé ou sur ce qu'il a fait, une fois président.

Oublié que cet « homme de gauche » avait commencé sa carrière sous Pétain comme homme de droite. Oublié que, dirigeant d'un petit parti de centre-droit sous la IV^e République, il avait été onze fois ministre, y compris dans des gouvernements les plus ouvertement antiouvriers et anticommunistes.

Parmi ses anciens ministres, il en est même qui tentent de fabriquer aujourd'hui un passé d'anticolonialiste de la première heure à ce politicien qui avait été ministre pendant toutes les sales guerres menées pour garder l'empire colonial de l'impérialisme français, de l'Indochine à l'Algérie. Il s'était illustré par des déclarations du genre : il n'y a « *qu'une seule France, de la Flandre au Congo* », « *L'Algérie, c'est la France* » ou, pendant la guerre d'Algérie, « *La seule négociation, c'est la guerre* ».

Si cet homme a pu se transformer en chef de file de la gauche, ce fut par la grâce du Parti Communiste qui avait fait de lui, à l'élection présidentielle de 1965, le « candidat unique de la gauche ». À l'époque pourtant, le PC recueillait aux élections plus de 20 % des voix, bien plus que le Parti Socialiste en perdition. Mitterrand n'était même pas encore membre de ce parti. Et surtout, grâce à ses nombreux militants dans les entreprises et dans les quartiers populaires, le PC avait encore une influence considérable dans la classe ouvrière. Il en était ainsi encore lorsqu'en 1971 Mitterrand, fraîchement entré au PS pour en faire une machine électorale, en devint le chef. En usant de leur influence pour faire croire aux

travailleurs que Mitterrand représentait un espoir, en propageant parmi eux l'idée funeste que ce n'était pas par leurs propres luttes qu'ils pouvaient se défendre mais en permettant à la gauche d'arriver au pouvoir, les dirigeants du PC ont cisailé l'influence de leur propre parti.

Élu président de la République en 1981, Mitterrand fit entrer des ministres communistes dans son gouvernement, mais uniquement pour faire avaler sa politique aux travailleurs. Il prit, dans un premier temps, des mesures de gauche comme la suppression de la peine de mort. Il procéda à des nationalisations, mais moyennant des indemnités telles que les anciens propriétaires eurent toutes les raisons de s'en réjouir. Mais les quelques mesures des premiers gouvernements socialistes en faveur des travailleurs furent vite abandonnées. Et, aujourd'hui, les travailleurs ont bien du mal à se souvenir combien de temps la gauche ou la droite ont été au pouvoir sous la présidence de Mitterrand, et qui a pris telle mesure antiouvrière, tant les mesures contre les travailleurs se poursuivent sans interruption depuis un quart de siècle.

Alors, si les dignitaires du PS ont des raisons d'être nostalgiques d'un homme qui a refait de leur parti un parti de gouvernement, les travailleurs ont surtout à se souvenir d'un homme qui a rendu au grand patronat et à la bourgeoisie le fier service de faire passer pour une politique de gauche une politique de soutien sans faille au grand patronat, au détriment des intérêts élémentaires du monde du travail. Et qui, accessoirement, a réussi à transformer le PC en force d'appoint pour le PS.

À côté des ex-ministres socialistes, étaient également présents au cimetière de Jarnac le directeur de cabinet de Chirac, un de ses ministres en exercice et son ancien Premier ministre, Raffarin. « Qui se ressemble s'assemble » ! Mais les travailleurs n'ont aucune raison d'être parmi les nostalgiques de Mitterrand, pas plus qu'ils n'ont de raisons de faire confiance à ceux qui se sont bousculés à Jarnac pour se prévaloir d'un héritage, marchepied du pouvoir.

Arlette LAGUILLER



Meetings avec Arlette Laguiller

Angers

**Judi
12 janvier
à 20 h 30**

Centre
de Congrès

place
Mendès-France

Lyon

**Vendredi
3 février
à 20 heures**

Mairie du 6^e
Salle
Victor-Hugo

33, rue Bossuet
Métro : Masséna

Nancy

**Dimanche
12 février
à 16 heures**

Palais
des Congrès
rue du
Grand-Rabbin-
Haguénauer

Entrée libre

• Préparation du congrès du PCF

Seule perspective : marchandages avec le PS

Alors que le PCF prépare son congrès fin mars, Marie-George Buffet et ses partisans s'efforcent de laisser ouverte le plus longtemps possible la question de savoir s'il présentera son propre candidat à l'élection présidentielle de 2007.

Son Conseil national a adopté le 6 janvier un texte qui va être soumis à ses militants. Tout en déclarant qu'une candidature du PCF à la présidentielle de 2007 serait « la plus efficace » pour porter un projet commun de la gauche, il laisse la porte ouverte à la possibilité qu'il renonce à présenter un candidat ou une candidate.

Les « refondateurs » autour de Patrick Braouezec, député et ex-maire de Saint-Denis, ont donc obtenu satisfaction : ils avaient annoncé qu'ils soutiendraient la direction de Marie-George Buffet à condition qu'elle ne fasse pas de la candi-

dature du PCF un « préalable » à un rassemblement de la gauche. D'autres, autour d'André Gerin, député maire de Vénissieux, ou de Maxime Gremetz, député de la Somme, notamment, auraient souhaité que le PCF annonce dès le congrès de mars sa candidature à la présidentielle de 2007 et dans toutes les circonscriptions aux législatives qui suivront.

Ce ne serait pas la première fois que le PCF se défausserait dans une élection présidentielle. Sans remonter à 1965 où, déjà, il s'était aligné derrière la candidature de Mitterrand, l'intronisant de ce fait dans le rôle de représentant de l'ensemble de la gauche, il y eut l'effacement du PCF au profit du même Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974.

Par la suite, le PCF a constamment présenté son propre candidat aux présidentielles : Marchais en 1981, Lajoinie en 1988, Hue en 1995 et en 2000,

avec des résultats allant en décroissant, sauf une fois, en 1995, où Robert Hue obtint 8,73 % des voix, soit deux points de plus que Lajoinie en 1988, avec 6,94 %. Le fond fut atteint quand lors de sa seconde candidature, en 2002, Hue n'obtint que 3,4 % des suffrages. Mais imperturbablement cela a toujours fini par aboutir à ce que le PCF se retrouve à la remorque du PS, en participant deux fois au gouvernement, de 1981 à 1984 puis à nouveau de 1997 à 2002.

La direction du PCF reconnaît à chaque fois, mais après coup, que ce sont des échecs. Pourtant, une nouvelle participation au gouvernement à l'ombre du PS est la seule espérance qu'il puisse avoir, dès lors qu'il se cantonne dans la seule perspective électorale. D'où ce dilemme : si le PCF présente son propre candidat en 2007, il risque de compromettre les chances du candidat du PS

d'être présent au deuxième tour, et donc risque de se couper ainsi de la possibilité pour cinq ans d'accéder à nouveau au gouvernement, à moins, mais cette éventualité deviendrait encore plus aléatoire, que la gauche reformée obtienne la majorité aux élections législatives de 2007. Et de toute façon, il faut que le PS y consente. De l'autre côté, si le PCF renonce à se présenter, il risque de perdre un peu plus son identité de parti autonome, distinct de ses partenaires de la gauche.

Les dirigeants du PCF sont donc partagés sur cette question. Mais l'avenir des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, ne dépend pas du résultat de ces calculs politiques. Selon le bilan présenté par le PCF le 6 janvier, celui-ci entamerait l'année 2006 « avec un potentiel de 134 000 adhérents et 8 000 adhésions nouvelles réalisées en 2005 ». Même si ces chiffres sont amplifiés, il n'en reste pas moins que

le PCF constitue aujourd'hui une force qui pèse par l'influence qu'il garde encore dans les milieux populaires, même si celle-ci s'est émoussée, au fil du temps, et surtout au fil des mésaventures dans lesquelles ses dirigeants ont entraînés ses militants et ses sympathisants.

Mais pour redresser la barre, comme le prétend Marie-George Buffet, il faut autre chose que des débats sans fin pour savoir comment reconstituer l'Union de la gauche. Il faudrait une orientation politique qui aide à préparer des luttes et qui permettrait de changer le rapport de forces, non sur le terrain électoral, mais sur le terrain social. En effet aucun gouvernement, de droite ou de gauche, ne prendra en compte les intérêts des classes laborieuses à moins d'y être contraint par de puissantes luttes de celles-ci.

Jean SANDAY

• Vers un changement de l'assiette des cotisations patronales ?

Les faux problèmes et les vrais

Le mode de calcul des charges patronales sera-t-il modifié ? C'est ce qu'a laissé entendre Chirac lors de ses vœux de rentrée. Bien malin qui pourrait dire quelles seront les suites concrètes de cette annonce, tant Chirac est coutumier des proclamations sans lendemain.

Mais même si son projet devait voir le jour, il n'aurait vraisemblablement aucune conséquence favorable aux salariés.

Depuis qu'elles existent, les cotisations patronales sont calculées en proportion des salaires versés par les employeurs. Ce qui fait que des entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre, comme par exemple celles du bâtiment ou du textile, cotisent proportionnellement bien davantage que leurs homologues du pétrole ou des télécommunications. C'est cette répartition que Chirac dit vouloir corriger, par un calcul des charges patronales qui ne porteraient plus seulement sur les salaires, mais aussi, à un

degré ou à un autre, sur la valeur ajoutée créée dans les entreprises.

Ce projet n'a rien d'une nouveauté : il figurait déjà dans un rapport commandé en 1996 par Alain Juppé, et resta dans les cartons de Jospin, celui-ci choisissant finalement de ne pas le mettre en œuvre. Il n'empêche, cette mesure est

toujours inscrite en toutes lettres dans le programme du PS. D'où la réaction indignée des responsables socialistes, accusant Chirac de leur voler leurs propositions.

Mais si l'idée ratisse aussi large, c'est évidemment qu'elle ne serait pas vraiment une mesure de gauche, et encore moins une atteinte aux intérêts

de la bourgeoisie. Elle pourrait tout au plus alourdir les charges de certaines entreprises en allégeant celles de certaines autres ; à supposer que la formule choisie n'allège pas finalement les charges de toutes, ou ne leur donne la possibilité de les reporter sur le consommateur final.

Le vrai problème n'est pas

de taxer la « valeur ajoutée » qui est une notion comptable incluant des choses très différentes, mais de taxer les bénéfices patronaux, et pour cela de pouvoir réellement les contrôler. Et mieux vaut ne pas compter sur Chirac pour s'en prendre ainsi au profit capitaliste.

Jean RAYNARD

La « TVA sociale », proposition antisociale

Les « charges patronales » ne sont ainsi nommées que pour justifier la volonté des capitalistes de les réduire. Car en réalité, ces « charges patronales » font partie du salaire, indirect certes, mais du salaire tout de même.

D'ailleurs ces charges figurent sur les feuilles de paye, et font partie des « charges salariales ». Sauf qu'évidemment, de la part des capitalistes et de leurs amis politiques, réclamer ouvertement la baisse des salaires, cela fait un peu mauvais genre. Alors que la revendication de la baisse des charges, toujours au nom de l'emploi, passe tout de suite

beaucoup mieux.

Depuis des années, cette composante du salaire n'a cessé de diminuer au bénéfice des patrons, grâce à la multiplication des dégrèvements consentis par l'État. Si elles représentaient 54 % du financement de la Sécurité sociale en 1989, ce chiffre était tombé à 46 % en 1995, et il est de 33 % aujourd'hui !

Mais, les capitalistes n'ayant pas de bornes à leur appétit, en réclamant toujours plus, des voix se font régulièrement entendre pour proposer une réforme du financement de la Sécurité sociale, en instaurant une « TVA sociale » en lieu et place des cotisations

patronales. Cette « TVA sociale » fonctionnerait sur le même principe que la TVA ordinaire, la différence étant que ses recettes iraient à la Sécurité sociale plutôt qu'à l'État.

En apparence, il ne s'agirait que d'un simple changement technique de la base de calcul, qui ne reposerait plus sur les salaires versés comme c'est le cas aujourd'hui, mais la valeur ajoutée (c'est la réforme évoquée par Chirac). Mais en réalité, ce que proposent les défenseurs d'une telle réforme, c'est ni plus ni moins la suppression des cotisations patronales, c'est-à-dire d'une partie du salaire, et leur remplace-

ment par une taxe payée par les consommateurs.

Car la TVA, quelle soit « sociale » ou non, est exclusivement payée par l'acheteur final : c'est un impôt dont les entreprises sont totalement exonérées.

Alors, même si rien dans les propos de Chirac n'évoque pour le moment le passage vers une telle « TVA sociale », et même s'il en a écarté l'idée, celle-ci est dans l'air, tout au moins dans celui que respirent les milieux patronaux. Et rien ne garantit, que sous couvert d'une simple réforme technique, Chirac ou un autre ne tentent pas à l'avenir d'offrir ce cadeau au patronat.

J. R.

Le gouvernement se prépare à réduire le smic

Le ministre délégué au Travail, Gérard Larcher, s'intéresse de près à la façon de calculer le smic. Il vient de recevoir un rapport qui montre que le smic, dont l'évolution dépend à la fois de la hausse du coût de la vie et de l'évolution des salaires, aurait vu son pouvoir d'achat augmenter de façon assez nette ces dernières années.

En particulier, en 2005 on a intégré dans son évaluation – avec beaucoup de retard – le passage aux 35 heures. Rappelons que Martine Aubry, pour limiter la hausse du smic qui aurait dû résulter de sa loi sur les 35 heures, avait créé des smic différents en fonction de la date du passage aux 35 heures. En 2005, ces smic ont finalement été réunifiés, et le montant horaire du salaire minimum a augmenté de 5,5 %.

Bref, pour le patronat, il faudrait mettre fin à ces « dérives ». Un smic, actuellement à 1 217 euros mensuels brut pour 35 heures, cela leur paraît démesuré. Sans ressortir les idées de son prédécesseur – Ernest-Antoine Seillière demandait la

suppression du smic – Laurence Parisot, l'actuelle présidente du Medef, souhaite que son calcul soit modifié et que son montant soit contrôlé par une « commission d'économistes » indépendante. Comme si, en la matière, il pouvait y avoir des économistes indépendants ! Certes, ils n'invoquent pas forcément l'intérêt du patronat, mais ils se réfèrent tous aux lois du marché, aux règles du profit, ce qui revient au même.

Il est question entre autres que le smic ne soit plus indexé, même partiellement, sur l'augmentation des salaires, mais sur la croissance des prix, et de la compétitivité, ce qui serait une régression notable par rapport à la situation actuelle.

Quand le smic est indexé, même partiellement, sur les salaires, les smicards voient le montant de leur salaire augmenter légèrement chaque année. Mais indexé sur les seuls prix, dont tout le monde sait que l'indice est calculé sur des bases qui ne correspondent absolument pas aux dépenses réelles des petits salaires, le montant du smic peut cesser de progresser.

Dans la période actuelle, selon les chiffres officiels les salaires, à horaire constant, augmentent un peu plus que les prix. Indexer le smic sur les prix, et non plus sur les salaires, ce serait donc le revaloriser moins. Les retraités sont bien placés pour savoir ce que cela peut changer : depuis Balladur, le calcul des retraites a été modifié. Les pensions ont été indexées sur les prix, et non plus sur l'évolution des salaires. Ce mode de calcul – ajouté à d'autres mesures du même genre – a entraîné un recul de l'ordre de 20 % sur le montant des retraites.

Le smic est traditionnellement réévalué chaque année au 1^{er} juillet. Gouvernement et patronat semblent vouloir préparer pour cette date une fort mauvaise surprise aux salariés les plus défavorisés... et indirectement à tous les autres.

Il faut donc indexer le niveau des luttes sur l'indice de voracité du patronat, et sur la volonté sans limites du gouvernement de lui venir en aide.

Roger PÉRIER

• Mutuelles

Hausse des tarifs et moindre remboursement des soins

La Mutualité française, qui regroupe la quasi-totalité des mutuelles, estime que l'augmentation des tarifs sera de 4 à 5 % pour 2006. Cela, à cause de la hausse des dépenses de santé et des nouvelles charges liées aux mesures gouvernementales.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2006, plusieurs mesures décidées par le gouvernement ces derniers mois sont entrées en application. La franchise de 18 euros instaurée pour les actes médicaux égaux ou supérieurs à 91 euros, qu'ils soient prati-

« responsabiliser », d'où le nom de « contrats responsables ». Il faut nécessairement, sous peine de payer bien plus cher, consulter son « médecin traitant » avant de voir un spécialiste. Et le gouvernement avait tout prévu. Le décret qui est paru en septembre dernier précise qu'en cas de consultation d'un spécialiste hors parcours de soins, les complémentaires laisseront obligatoirement à la charge des assurés une franchise de 7 euros sur les dépassements d'honoraires prévus par la loi.

Mais ce n'est pas tout.

COUVERTURE SOCIALE



qués en ville ou à l'hôpital, est effective. De même, le forfait hospitalier augmenté d'un euro passe de 14 à 15 euros. Il était de 20 francs (3 euros) à sa création en 1982.

À compter de cette même date du 1^{er} janvier 2006, sont entrés en vigueur les « contrats responsables » auxquels les organismes complémentaires santé, c'est-à-dire toutes les mutuelles et les sociétés d'assurances, sont tenus d'adhérer, s'ils veulent conserver le bénéfice d'avantages fiscaux dont ils bénéficient actuellement.

Ce nouveau type de contrat complémentaire santé a été inscrit dans la réforme de l'assurance-maladie d'août 2004, la loi Douste-Blazy. L'objectif déclaré était d'obliger les assurés à respecter le « parcours de soins coordonné », c'est-à-dire à les

Même ceux qui respectent scrupuleusement le parcours de soins coordonné sont pénalisés. En signant ces contrats responsables, les complémentaires santé s'engagent à ne jamais rembourser la participation forfaitaire de un euro qui a été imposée pour chaque consultation ou acte médical.

Il semblerait que beaucoup de complémentaires santé aient signé ces « contrats responsables », cédant volontiers à la pression du gouvernement, d'autant plus que leur signature s'accompagnait d'exonérations fiscales.

Un « contrat responsable » qui oblige les complémentaires santé à ne pas rembourser les malades : un résumé de toute la politique gouvernementale.

Bertrand GORDES

• Une « idée » de Breton Ministres en soldes

Depuis le 11 janvier, c'est parti pour les soldes d'hiver, qui prendront fin entre le 7 et le 21 février selon les départements.

Les magasins allongent leurs horaires d'ouverture, embauchent des vendeurs pour la période ou encore proposent des services de porteur aux clients que la télévision va nous montrer se ruant vers les étalages, du moins pendant les premiers jours des soldes, quand c'est encore le moment de faire quelques « bonnes affaires ». Il est vrai que pendant les soldes bien des magasins réalisent une partie importante de leur chiffre d'affaires annuel, parfois de l'ordre de 25 à 30 % dans l'habillement. Les soldes ont aussi fait leur apparition dans le commerce en ligne, sur internet où le site « Priceminister » attendrait plus de 20 000 commandes, ce qui correspondrait au double de ses ventes habituelles pour une période équivalente.

Cette année Thierry Breton, le ministre des Finances, a fait la Une avant même l'ouverture des soldes, en proposant de les multiplier pour les « moderniser ». Il a d'ailleurs montré au passage sa méconnaissance de la vie quotidienne en proposant « deux ou trois périodes de soldes », semblant ignorer alors qu'il y en a déjà deux... Mais on se doute que Breton n'attend pas les soldes pour faire ses achats ou pour s'équiper. Sa proposition n'en a pas moins immédiatement obtenu le soutien des grandes chaînes de vêtements comme Zara, Clio ou C&A dont le représentant a déclaré que cela « permettrait de liquider des stocks mal achetés » ; et il a même précisé, sa langue aurait-elle fourché, « ou mal faits, avant la fin de la saison »...

La proposition de Breton a par contre provoqué une levée de boucliers chez les petits commerçants dont le représentant, Charles Melcer,

patron de la fédération de l'habillement, s'inquiète de l'« incompétence » du ministre et lui demande : « Comment voulez-vous travailler sans marge bénéficiaire ? » Ces commerçants ont obtenu le soutien appuyé du ministre du Commerce, Dutreil, en toute solidarité gouvernementale, qui a fait savoir que Breton avait parlé « de son propre chef » en proposant plus de périodes de soldes, ce qui peut effectivement être ressenti comme une arme commerciale entre les mains de la grande distribution contre le petit commerce dont Dutreil se veut le porte-parole.

En tout cas, pour les consommateurs, le vrai problème ne se pose pas en ces termes. Les soldes susciteraient sans doute moins d'engouement si les salaires du plus grand nombre leur permettaient de s'offrir ce dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

Cédric DUVAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction. C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Dépassée, la grève ?

Selon un récent rapport de la Dares, organisme de statistiques du ministère de l'emploi, le nombre de jours de grève dans le secteur privé aurait baissé de 14 % en 2004, et confirmerait donc une chute de 50 % depuis dix ans. Des commentateurs se sont félicités que la grève soit passée de mode...

Des chiffres sont là...

Les totalisations comptables des journées de grève fournies, bon an mal an, par la bourgeoisie ne sont pas inutiles. À ceci près que depuis 1996, les transports ne sont plus intégrés à l'ensemble (bonjour la comparaison sur une durée plus longue !). À ceci près aussi que les statistiques extraites des rapports des inspections du travail, sous-estimeraient sérieusement la réalité, mais puisqu'il y aurait une stabilité dans l'erreur, ce serait tout bon !

La version officielle comptable de la réalité sociale présente néanmoins son intérêt.

Première constatation : la question des salaires reste en tête des revendications. Elle est à l'origine de 39 % des conflits (un peu plus même qu'en 2003), et en premier lieu dans les entreprises qui ont réalisé d'importants bénéfices. Les salariés ne mènent pas uniquement des combats le dos au mur pour défendre leur emploi. Effectivement, ces derniers mois, à la suite de courtes grèves, les travailleurs de nombreuses entreprises ont obtenu, sous forme de primes annuelles bien souvent, de 200 à 500 euros.

Deuxième constatation : si les jours de grève sont en diminution, celui des grévistes participant à ces mouvements est resté stable. La situation n'est pas identique dans tous les secteurs. Ainsi le nombre de jours de grève est en augmentation dans la chimie, le textile, les composants électriques et électroniques, les biens de consommation, les industries agricoles et alimentaires, et les services.

Le rapport révèle enfin que les grèves sont plus courtes, mais plus mobilisatrices et la participation en hausse depuis deux ans. Ainsi en 2004, on a dénombré 36 % de grévistes dans les établissements en conflit, contre 30 % l'année précédente.

Mais les motifs de mécontentement sont là aussi

Les patrons, aidés et épaulés par le gouvernement, poursuivent leurs attaques contre les salaires, les conditions de travail et l'emploi (licenciements dans les entreprises privées et compression de personnel dans le service public). Certes, depuis le début des années 1980, la courbe descendante des grèves suit effectivement la courbe ascendante de l'offensive patronale et gouvernementale. Le chômage massif et la précarité pèsent sur le moral et la combativité. Mais force est aussi de constater que les possédants ont bénéficié de l'appui multiforme des appareils politiques de gauche (au gouvernement comme dans l'opposition) et des directions syndicales,

de la CFDT mais aussi de la CGT.

La politique de négociations tous azimuts, pour obtenir des syndicats leur signature à tous types de reculs, a été lancée par les lois Auroux de 1982. Reculs sur les salaires, reculs sur la flexibilité (sous prétexte de 35 heures), reculs sur le ré-allongement du temps de travail (passage de 35 heures à 36 heures, 37 heures 30 voire 40 heures, sans compensation salariale, comme l'offensive en est lancée chez Bosch, Hewlett Packard ou Fenwick). Chantage à l'emploi devant lequel des travailleurs craquent, peu encouragés par des dirigeants syndicaux qui ont accompagné ces politiques patronales. Sans oublier la nouvelle mode des accords anti-grève, à la RATP comme à la SNCF, à laquelle dans ce dernier cas y compris la fédération CGT a cédé ! Si ce n'est pas une façon de dire à tous que la lutte doit laisser la place à la négociation, et qu'on pourrait et devrait s'entendre, avec ces patrons et ces gouvernements qui depuis plus de 20 ans, ont bloqué les salaires, condamné des millions de travailleurs au chômage ou à la précarité, pressurés et démantibulés les services publics ?

L'année écoulée a vu, malgré tout, deux journées nationales des 10 mars et 4 octobre, largement suivies. De nombreuses grèves pour les salaires et l'emploi dans de petites entreprises du privé. Des conflits longs à la SNCM comme à la RTM. Sans parler de cette grève reconductible à la SNCF, que les directions syndicales ont tout fait pour ne la lancer qu'après que le travail ait repris à la SNCM et RTM, et tout fait pour ne pas la voir reconduite ! Des luttes donc, mais en ordre dispersé, prises en main par des appareils qui ne veulent surtout pas donner le goût de la riposte commune, selon un plan clairement exposé qui fixerait les différentes étapes de l'offensive nécessaire.

Les grèves dépassées... vive la révolte généralisée ?

Et si la révolte des banlieues, qui a aussi marqué l'année 2005, avait à voir avec ces fiches statistiques de grèves ? Si quand les parents trinquent et donnent l'impression d'encaisser, les enfants cassaient ? À cette jeunesse ouvrière paumée, une petite gauche bien propre tend aujourd'hui... le bulletin de vote ! Inscrivez-vous et réinscrivez-vous sur les listes électorales ! Comme si c'était ça et rien que ça, pour les exploités, faire de la politique ! Quelques-uns suivront le conseil.

Aux autres, seule la classe ouvrière, en particulier sa fraction jeune, peut et doit offrir, par l'exemple, un avenir de lutte et d'organisation collective et consciente. La tâche des révolutionnaires est de l'y aider en affichant drapeau et perspectives. Car la lutte est surtout éparpillée et étouffée par tous ceux qui serrent les verrous de cette société de profit.

Laurence VINON

Convergences Révolutionnaires n° 43 (janvier-février 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : La crise permanente du logement.

Articles : Une année sans élections... - Le mythe de la « police de proximité » - SNCM, RTM, SNCF : les grèves torpillées de 2005 - Bosch, Fenwick : l'allongement du temps de travail - Des CCP à la banque postale : la privatisation en marche - Belgique : attaque contre les préretraites - États-Unis : Une nouvelle centrale syndicale - Iran, Irak : le mouvement ouvrier et communiste sous le feu.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• CAC 40

Profits et manœuvres spéculatives

En 2005 le CAC 40, qui cote les entreprises les plus importantes de la Bourse de Paris, a grimpé de 23,4 %. Cet indice n'avait pas enregistré une telle progression depuis 1999.

Le CAC 40 a surtout bénéficié de profits records annoncés par les grandes entreprises. Mais que font-elles de cet argent puisque, comme la presse économique en convient elle-même, elles n'investissent pas dans de nouvelles capacités de production ? En fait, les profits dégagés par les entreprises servent à nourrir les dividendes distribués aux actionnaires. Ils servent également à alimenter le Monopoly des fusions-acquisitions, c'est-à-dire les rachats d'entreprises par d'autres entreprises ou par des fonds à la recherche d'une opération spéculative, à l'échelle internationale.

En France ces opérations, qui sont en très nette augmentation depuis trois ans, ont représenté un montant global de 220 milliards de dollars (presque autant que l'ensemble des recettes de l'État !) l'an dernier. On peut citer, par exemple, l'offre de Suez sur Electrabel (14,3 milliards), de France Télécom sur l'espagnol Auna (7,7 milliards), de Saint-Gobain sur BPB (7,4 milliards), la plus importante concernant le rachat d'Allied Domecq par le groupe Pernod-Ricard, pour un montant de 18,1 milliards de dollars.

Cette tendance ne devrait pas faiblir en 2006, avec déjà annoncées l'acquisition de Materis par Wendel et celle de Cegelec par LBO France.

Si toutes ces opérations alimentent la



Bourse et enrichissent les banques qui y prennent part, elles ne créent pas d'emplois, au contraire, elles s'accompagnent bien souvent de licenciements. Quant aux salariés qui restent, non seulement ils ne bénéficient d'aucune augmentation significative de leur salaire, mais encore ils sont soumis à des pressions supplémentaires pour augmenter leur productivité. Quant à l'argent « investi » dans une fusion-acquisition, il ne fait que passer de l'acheteur au vendeur, lequel, pourvu de cet argent « frais », se met à son tour en quête d'une opération spéculative à réaliser.

Tout cela illustre également le rôle de plus en plus artificiel et parasitaire de l'économie capitaliste, les richesses accumulées servant à entretenir la spéculation sous toutes ses formes, mais de moins en moins à élargir la production... et à payer des salaires à ceux qui en ont besoin, tout simplement pour vivre.

Roger MEYNIER

• Fonctionnaires

Un marché de dupes de Chirac

Il y a un an, Sarkozy déclarait : « Une partie des gains de productivité obtenus par le non-remplacement de tous les départs à la retraite doit être redonnée aux fonctionnaires sous forme d'augmentation de salaire ».

Son patron Chirac précise aujourd'hui : en cas de réduction d'effectifs d'agents de l'État par « redéploiement », la moitié « au moins » des économies réalisées devraient leur profiter, sous forme de primes ou de promotions individuelles.

On sait ce que valent ce genre de promesses : la moitié de rien. Si cette déclaration de Chirac voit l'ombre d'un début d'application, cela reviendrait à ce que les fonctionnaires obtiennent des miettes en échange d'un surcroît de travail et d'une dégradation de leurs conditions de travail qui n'aura, elle, rien d'insignifiant. Cela relève de la même veine que le « travailler plus pour gagner plus » que l'on serine à d'autres catégories de travailleurs.

Ce « partage » de Chirac avec les fonctionnaires a pour lui l'avantage de conforter les préjugés de ceux qui pensent que ces travailleurs ne travaillent pas suffisamment, puisque on peut leur demander beaucoup plus.

Leur demander davantage a pourtant des limites et, si les fonctionnaires risquent de ne rien gagner à ce marché de dupes, en revanche les usagers des services publics ont tout à y perdre.

Le gouvernement dit vouloir supprimer à l'avenir un poste sur deux de ses agents partant à la retraite. Et il n'a pas attendu pour commencer les réductions d'effectifs. Une suppression de 5 000 postes supplémentaires est encore prévue cette année.

S'ils se réalisaient, les nouveaux « redéploiements » qu'évoque Chirac se traduiraient par une nouvelle dégradation du service public. Cela concerne en particulier l'Éducation nationale, qui concentre le gros des effectifs de fonctionnaires d'État. Mais cela risque de toucher bien d'autres services publics, partout dans le pays.

Les fonctionnaires auxquels veulent s'en prendre Chirac et Sarkozy ne comprennent pas seulement les agents de l'État, mais aussi tous ceux, travailleurs des établissements publics comme la SNCF, de la fonction publique hospitalière ou des collectivités territoriales, qui contribuent à assurer ce service public, de moins en moins au service des usagers, et de moins en moins public.

Michel ROCCO

• Mineurs sans papiers

Non aux expulsions !

Jeudi 22 décembre, un enfant âgé de huit ans originaire du Mali a été arrêté à sa descente d'avion. Placé dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy, il y a été embarqué le 24 décembre dans un avion pour Bamako, via Tripoli. Sa mère, venue le chercher, n'a pas pu le voir.

Ce tout jeune Malien n'est pas le seul mineur étranger à subir un tel sort. D'après l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, l'Anafé, le nombre de mineurs étrangers refoulés est en augmentation. En 2004, sur 1 276 mineurs maintenus en zone d'attente, dont 860 « isolés », c'est-à-dire des mineurs étrangers séparés de leurs parents ou d'un quelconque tuteur légal, seuls 165 ont été admis sur le territoire.

Un enfant maintenu en zone d'attente risque à tout moment d'être refoulé sans que même

ses propres parents en soient avertis, comme dans le cas du jeune Malien. Depuis la loi du 4 mars 2002, le procureur de la République devrait au plus vite désigner un administrateur pour assister les mineurs isolés et les aider dans toutes les procédures administratives et juridiques. Mais en pratique la loi n'est pas respectée. L'administrateur n'est pas présent au moment où le mineur apprend que son entrée sur le territoire lui est refusée et qu'il est placé en zone d'attente. Dans deux cas sur trois, selon le témoignage du président du tribunal pour enfants de Bobigny, Jean-Pierre Rosenczveig, le mineur a même déjà été renvoyé lorsque l'administrateur se présente. On imagine le désarroi d'un mineur – et il peut s'agir d'un tout petit enfant – seul, ne parlant parfois pas du tout la langue.

Le jeune âge d'un mineur étranger ne le protège aucune-

ment contre les violences dont sont parfois victimes les adultes, principalement lors de leur renvoi. Ainsi, en 2003, la Commission nationale de déontologie et de la sécurité, la CNDS, a été saisie par la défenseure des enfants pour des violences subies par un mineur de 15 ans de nationalité chinoise. L'avis de la CNDS est édifiant. Elle a pu établir que ce jeune Chinois « a reçu des coups en lien direct avec la tentative de embarquement : coups donnés au visage, blessures au poignet provoqués par la torsion volontaire des menottes, technique appelée par les gardiens de la paix "la mobylette" ».

Souvent les services de la Police des Frontières contestent la minorité de l'étranger, même lorsqu'il est en mesure de présenter un document d'état civil. Il est alors procédé à des examens médicaux qui sont, de l'aveu même du corps médical, « mauvais scientifiquement » et qui ne peuvent fournir qu'une

estimation très approximative de l'âge de la personne. La marge d'erreur serait de plus ou moins dix-huit mois ! C'est pourtant sur cette base qu'un grand nombre de mineurs sont traités comme des majeurs et sont, de ce fait, privés de l'assistance d'un administrateur, et surtout renvoyés dans la zone d'attente des adultes, lesquels vivent souvent dans des conditions bien plus pénibles.

Les expulsions sont décidées parfois très rapidement, en moins de 24 heures. Et les enfants peuvent être renvoyés, non dans leur pays d'origine, mais dans le pays par lequel ils ont transité en dernier lieu avant d'arriver en France.

L'un des principaux arguments utilisés par la Police des Frontières et le ministère de l'Intérieur, pour justifier le renvoi des mineurs, est soi-disant de décourager les « trafiquants » d'enfants et de démanteler les filières. Mais comme le

souligne l'Anafé, « cet argument serait crédible si, dans le même temps, les moyens étaient mis en œuvre pour sauver les victimes – les mineurs – des mains des trafiquants. Tel n'est pas le cas : en France, comme cela a été dénoncé par le rapport de la mission d'information sur la traite humaine, le système de protection est inexistant ou défaillant. (...) Maintenir un mineur en zone d'attente avec une perspective de renvoi, c'est punir la victime et non le criminel. »

La Police des Frontières ne cherche évidemment pas à comprendre la détresse du mineur qui fuit parfois des persécutions, des guerres civiles, et encore moins à « protéger » les enfants sans papiers de quoi que ce soit. Bien au contraire. Elle suit froidement l'objectif fixé par le ministre de l'Intérieur, qui est de refouler le maximum d'étrangers.

Aline RETESSE

• École Olivier-Métra – Paris 20^e

Parents et enseignants s'opposent à l'expulsion d'une mère d'élèves

Les parents d'élèves de l'école Olivier-Métra dans le 20^e arrondissement de Paris ont dû se mobiliser à nouveau contre une expulsion de travailleur immigré.

Trois mois après la mobilisation, malheureusement sans succès, contre l'expulsion de M. Pan, un travailleur chinois que l'on a séparé de sa femme et de ses enfants, c'est maintenant la mère marocaine de deux enfants de 3 et 7 ans que l'État voulait expulser.

Rachida Driouche est venue en France en 1991. Elle a travaillé dans des bars ou des restaurants. Bien qu'elle ait donné naissance à deux petites filles en 1998 puis en 2002, qu'elle ait épousé le père égyptien de sa deuxième fille en juillet dernier, sa régularisation lui a été refusée. Le 13 décembre dernier, le préfet de police lui notifiait un arrêté de reconduite à la frontière.

Devant cette monstruosité, les voisins ont alerté d'autres parents, notamment des membres de l'Association des parents d'élèves Olivier-Métra, où sont scolarisés les enfants, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et le Réseau éducation sans frontiè-

res (RESF). Un avocat a déposé un recours devant le tribunal

geait l'arrêté de reconduite à la frontière. Et ce sont près de 250

mais devant une salle pleine à craquer !



Rassemblement des enseignants et parents d'élèves de l'école Olivier-Métra, devant le tribunal administratif le 6 janvier.

administratif et l'audience avait lieu le vendredi 6 janvier.

Ce jour-là, les enseignants soutenus par les parents ont déposé un préavis de grève et, effectivement, l'école de 900 élèves est restée fermée ce jour-là, malgré un premier recul de la préfecture de police qui abro-

personnes, enseignants, parents parfois accompagnés de leurs enfants, qui sont venues au tribunal pour apporter leur soutien à cette mère de famille. Pour une fois, ce n'est pas dans l'indifférence que le tribunal administratif devait statuer sur le sort de travailleurs immigrés,

Le juge a confirmé l'annulation de la demande d'expulsion. C'est une première victoire pour tous ceux qui se sont mobilisés, mais le combat n'est pas fini. Il faut maintenant obtenir la régularisation de cette travailleuse.

Correspondant LO

• Toulouse

L'impôt caméra

Dix-neuf caméras de vidéo-surveillance vont être installées dans des rues toulousaines. La mairie a accédé à la demande de commerçants du centre-ville, qui se plaignent de l'insécurité dans les quartiers qui abritent les magasins chics de la ville. Ce ne sont pourtant pas des endroits réputés pour être des zones à risques...

Bien sûr, cela a un prix : 450 000 euros pour dix-neuf caméras, ce qui met la caméra à plus de 23 000 euros ! Quant au coût de fonctionnement, avec quinze personnes qui se relaieront jour et nuit pour contrôler les images, il s'élève à 650 000 euros par an.

La mairie a proposé aux 280 commerçants concernés de participer aux frais. Mais les associations de commerçants qui avaient bataillé pour ces caméras rechignent aujourd'hui à passer à la caisse !

Résultat, c'est l'ensemble de la population qui devra sans doute payer, par les impôts locaux, la plus grande partie de cette installation. Ces sommes auraient quand même été plus utiles pour améliorer les conditions de vie des quartiers populaires, ou pour réparer les dégâts de l'explosion de l'usine AZF, encore loin d'être totalement effacés.

Correspondant LO

• Israël

Sharon brute guerrière célébrée comme un « homme de paix ! »

La disparition quasi certaine de Sharon de la scène politique israélienne change évidemment la donne, à quelques mois des élections législatives anticipées prévues pour le 28 mars 2006, et pour lesquelles Sharon avait créé un parti, Kadima (En avant), reposant totalement sur sa personne. Ce parti, donné grand favori des élections, avait d'emblée attiré bon nombre de politiciens de droite proches de Sharon, et de politiciens travaillistes qui ne l'étaient pas moins.

Présentée comme le résultat d'une évolution politique allant de la droite vers le centre, la création de Kadima, s'ajoutant à l'évacuation de la bande de Gaza, a donné au vieux général de droite l'image d'un homme ayant évolué vers des perspectives de paix et d'entente entre Israéliens et Palestiniens. Mais cette image, véhiculée par Bush qui a cru devoir qualifier Sharon « d'homme de courage et de paix », mais aussi par les Chirac, Blair et bien d'autres encore, n'est nullement partagée par les Palestiniens qui ont eu à subir et qui subissent encore la violence que leur réserve le gouvernement de Sharon et des siens.

Des crimes envers tout un peuple

Sharon a sévi contre les Palestiniens pendant plus d'un demi-siècle. En 1953, il dirigea une unité spécialisée dans des opérations meurtrières, comme celle qui amena au dynamitage de quelque quarante maisons dans le village de Qibiya, causant la mort de 69 Palestiniens. Dans les années soixante-dix, Sharon s'en prit violemment aux fedayins de la bande de Gaza. Plus de cent d'entre eux furent liquidés les uns après les autres. À la même époque, il expulsa des milliers de Bédouins de la région de Rafah, rasant leurs habitations, bouchant leurs puits.

Ce furent ensuite les années consacrées à la colonisation des territoires palestiniens. Son zèle fut alors si patent et si remarqué qu'il devint pour beaucoup « l'empereur des colonies ».

L'invasion du Liban en 1982, voulue et menée par un Sharon alors ministre de la Défense du gouvernement Bégin, coûta la vie à plus de 15 000 civils, libanais et palestiniens. Et surtout, à la mi-septembre 1982, il y eut les tueries de Sabra et Chatila, du nom des deux camps palestiniens où

elles se produisirent. Elles furent perpétrées par les Phalangistes, milice d'extrême droite libanaise, sous le regard complice du QG de l'armée israélienne qui surplombait la scène des massacres. À l'époque, le médiateur américain Philip Habib eut ces mots sans appel : « Sharon est un assassin, animé par la haine des Palestiniens. J'ai donné à Arafat des garanties que les Palestiniens (restant à Beyrouth) ne seraient pas touchés, mais Sharon ne les a pas honorés. Une promesse de cet homme ne vaut rien. »

Puis, à la fin de l'année 2000, ce fut la provocation organisée par Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. La révolte qui s'ensuivit marqua le début de la seconde Intifada.

Se présentant comme recours contre un terrorisme qu'il avait lui-même déclenché, Sharon fut élu aux élections législatives de 2001. Commença alors une guerre terrible, qui aux dires du nouveau gouvernement devait durer cent jours. Elle n'est toujours pas terminée. Il y eut le siège de Jénine, celui de la Muquata où Arafat fut des mois durant enfermé. L'armée israélienne intervint comme jamais auparavant avec son armement lourd. De nombreuses villes palestiniennes ont été bombardées. Des murs et des clôtures de toutes sortes ont été érigés, coupant les quartiers arabes les uns des autres, en particulier l'ignoble « Mur de séparation » de huit mètres de haut devant isoler toute la Cisjordanie. Jour après jour, des colonies juives se sont agrandies et de nouvelles ont surgi, par absorption des terres palestiniennes. Des champs ont été saccagés ou volés, pour que soient construites des routes de contournement réservées aux seuls Israéliens.

Le retrait de la bande de Gaza, un tournant ?

Ces réalités sont suffisamment terribles pour qu'aucune illusion ne puisse se faire jour quant aux intentions qui étaient celles de Sharon. Et ce n'est certainement pas le retrait de la bande de Gaza qui pourrait contredire toute la politique passée et présente. Cela faisait bien longtemps que l'éventualité d'un tel retrait était évoquée, car la situation à Gaza était intenable pour l'armée israélienne et il devenait absurde d'y maintenir plus de soldats qu'il n'y avait de colons à protéger. Seulement, aucun des gouvernements précé-

dents n'a eu le courage politique de procéder à cette évacuation. Surtout pas les gouvernements travaillistes. Ce qui ne les a pas empêchés de soutenir bruyamment Sharon quand ce dernier décida l'évacuation, expliquant qu'il se rangeait enfin à leur politique.

Mais Sharon et ses conseillers expliquèrent que l'évacuation de Gaza était une concession mineure, et ils expliquèrent clairement que le principal allait se jouer en Cisjordanie, où l'évacuation des colonies n'était absolument pas à l'ordre du jour. Et

se serait infléchie ? Avait-il l'intention, après avoir évacué Gaza, d'évacuer une partie de la Cisjordanie ? Peut-être, mais certainement pas de faire des concessions permettant d'y créer un État palestinien viable. À ceux qui le croient ou veulent le faire croire, le programme de son nouveau parti, Kadima, montre l'inverse puisqu'il reste au contraire dans le droit fil de toutes les politiques menées jusqu'à présent. Pour Kadima, il s'agit de fixer unilatéralement les frontières de l'État, avec un maximum de terres pour les Israéliens,

une majorité au Parlement, alors que plus de la moitié des députés de son propre parti ne l'avaient pas suivi, votant même contre le retrait de Gaza.

Ce suivisme s'est encore poursuivi lorsque Sharon, pour ne plus avoir à s'embarrasser d'une opposition au sein du Likoud, a claqué la porte de ce parti, aussitôt soutenu dans sa démarche par Pérès, qui entretemps avait été battu à la présidence du Parti Travailliste.

Mais de tels choix ont aussi été faits et de tels propos ont aussi



Un Palestinien montre une photo de sa sœur massacrée à Chatila en 1982, par les milices phalangistes, dans une zone sous surveillance de l'armée israélienne qui occupait alors le Sud du Liban.

de fait, que ce soit à Jérusalem-Est où dans les autres grandes zones d'implantation, la colonisation s'est inexorablement poursuivie. Aujourd'hui, en Cisjordanie, le nombre de colons dépasse 253 000 (hors Jérusalem). Et si seuls 8 475 colons ont été évacués de la bande de Gaza et de quelques colonies de la région de Jénine, dans la même période la population des colons de Cisjordanie a augmenté de 15 800. Selon un rapport du Bureau central des statistiques, la construction d'habitations dans les colonies en Cisjordanie a augmenté de 83 % durant le premier trimestre 2005 (avec 564 maisons contre 308 en 2004), alors que dans le même temps le nombre des constructions diminuait de 25 % en Israël même.

Alors, la politique de Sharon

comportant un minimum de Palestiniens. Aux dires des tenants de Kadima, « les frontières définitives d'Israël engloberont l'ensemble de Jérusalem, des blocs d'implantations, notamment Ariel, Goush Etzion et Maale Adoumim ». Quant au droit de retour pour les Palestiniens, il est catégoriquement rejeté.

Un homme de paix... par la grâce des travaillistes

L'évacuation de la bande de Gaza, la création de Kadima, auraient-elles suffi à donner à Sharon l'image d'un homme de paix ? Pas nécessairement, si la gauche ne l'avait pas soutenu sans la moindre critique. Ce fut d'ailleurs grâce aux voix des députés travaillistes emmenés par Pérès, leur principal dirigeant, que Sharon put dégager

été tenus par le représentant d'un parti qui se veut à gauche du Parti Travailliste, le Yahad-Meretz. Son principal dirigeant vient en effet de déclarer : « La décision de Sharon (de quitter le Likoud et de créer son nouveau parti) est une grande victoire pour les tenants d'un partage de la terre, une réelle opportunité pour une coalition menée par le camp de la paix. »

Et voilà comment Sharon, un homme de droite, voire d'extrême droite, au passé sanglant a pu, grâce au soutien de quelques-uns, être présenté comme un homme dont la politique serait acceptable pour l'avenir des peuples du Proche-Orient, aussi bien israélien que palestinien. Une véritable mystification !

Georges LATTIER

• Irak

Le coût de la guerre

Le coût total de la guerre en Irak a été estimé à 2 000 milliards de dollars, selon une étude menée par l'économiste américain, Joseph E. Stiglitz. Ce chiffre inclut les pensions d'invalidité des 16 000 blessés de l'armée américaine, dont 20 % souffrent de graves déficiences mentales ou physiques, et se fonde sur l'hypothèse d'un maintien des troupes américaines en Irak jusqu'en 2010.

Mais il n'en est pas moins considérable. Avant l'intervention, quand un autre conseiller économique américain, Lawrence Lindsey, avait affirmé que le coût de la guerre pourrait s'élever à 100 à 200 milliards de dollars, dix fois moins que l'estimation de Joseph E. Stiglitz, soulignant que cela représentait 1 à 2 % du PIB américain, le Pentagone avait protesté en déclarant que 50 milliards « seulement » seraient nécessaires. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Si, comme le précise la récente étude, les contribuables américains risquent de payer cette guerre longtemps encore après le retrait des troupes, ce n'est évidemment pas la seule conséquence de ce conflit, ni même la plus grave. Depuis mars 2003, outre les 2 200 victimes américaines, soldats et person-

nels assimilés, des dizaines de milliers d'Irakiens, pour la plupart des civils, ont été tués : pour la seule année 2005, dont les dirigeants américains disaient qu'elle serait celle du retour à la normale, on compterait 5 713 morts irakiens, dont plus de 4 000 civils, soit une moyenne de 15 Irakiens tués par jour.

Quant à la population irakienne, elle doit vivre dans un pays en plein chaos, sous la menace quotidienne des troupes d'occupation d'un côté, et des milices intégristes armées de l'autre. Les élections à l'Assemblée législative du 15 décembre dernier n'ont rien changé à cette situation, comme le montre la continuation des attentats-suicides : celui du lundi 9 janvier a encore fait 29 morts. La population continue à être l'otage des luttes sanglantes que se livrent les factions intégristes rivales, chiïtes et sunnites, dont les appétits de pouvoir ont été déchaînés par l'invasion occidentale.

Bush, à l'unisson avec tous les gouvernements occidentaux, a bien entendu, à l'issue des élections du 15 décembre, salué le soi-disant « retour de la démocratie » en Irak. Il ne risque pas de convaincre qui que ce soit dans ce pays. Mais il a semble-t-il également de plus en plus de mal à convaincre la population de son propre pays du bien-fondé



Ce qui reste d'une banlieue de Bagdad après le passage de l'aviation américaine.

de cette occupation. L'opposition à cette guerre grandit, comme le montre le fait que l'armée américaine n'arrive pas à recruter assez de soldats pour aller en Irak. Les marines, par exemple, n'ont trouvé que le tiers des nouveaux effectifs dont ils ont besoin. Non seulement les

soldats qui sont allés en Irak ne veulent pas y retourner, mais la propagande ne suffit plus pour trouver, dans cette population de plus en plus opposée à la guerre, de nouvelles recrues en nombre suffisant.

On ne peut que souhaiter que cette opposition grandisse. Seule

une opposition vraiment massive à la guerre de part de la population américaine pourrait arrêter Bush et ainsi mettre un terme à une occupation qui a déjà coûté très cher, en dollars sans doute, mais surtout en vies humaines.

Aline RETESSE

• Le nouveau président bolivien à Paris

Chirac rappelle les exigences des trusts français

En route pour la Chine afin de lui proposer de participer à l'exploitation des richesses gazières de Bolivie, son nouveau président, Evo Morales, a fait halte samedi 7 janvier à Paris et a rencontré Chirac qui, en même temps que les formules de politesse d'usage, a surtout tenu à lui rappeler les exigences des entreprises françaises opérant dans ce pays.

Morales a fait campagne, entre autres, pour un renforcement du poids de l'État bolivien dans le secteur des hydrocarbures, et donc une nationalisation des ressources naturelles, en traitant à l'occasion les compagnies étrangères de « bandits ». Le président français lui a donc déclaré que, selon lui, il doit comme ses prédécesseurs veiller aussi sur les intérêts des grandes entreprises françaises. Morales ayant déclaré « illégaux » les contrats existant avec les compagnies étrangères, Chirac lui a demandé un « cadre

juridique sûr », notamment pour Total qui, avec vingt-cinq autres compagnies pétrolières impérialistes, cherche à mettre la main sur une bonne part du gaz naturel de Bolivie.

Evo Morales est une figure politique qui a émergé des mouvements insurrectionnels qui ont opposé la population aux grandes entreprises impérialistes dans ce qu'on a appelé les guerres de l'eau et du gaz. Mais il y a plutôt usé de son crédit, acquis en défendant les intérêts des planteurs de coca, pour agir en modérateur de la colère populaire. Il a donc rassuré le président français en disant qu'il souhaitait que le groupe Total conserve sa présence en Bolivie.

Le groupe Total y opère en effet depuis 1996, où il s'est d'abord positionné sur différents sites d'exploration des gisements de gaz naturel, en partenariat avec d'autres compagnies pétrolières comme le brésilien Pétrobras ou l'américain ExxonMobil. Ensuite il s'est intéressé à la production de gaz. Il a pris des parti-

cipations avec un groupe australien dans la société brésilienne qui contrôle le gazoduc qui, depuis juillet 1999, transporte du gaz bolivien vers le Brésil, reliant la région de Santa Cruz à Sao Paulo et Porto Alegre (d'ici 2010, le gaz naturel devrait représenter 10 % de la consommation d'énergie du Brésil). Total a pris également des parts dans Transcanada Pipeline, pour prélever sa dime sur les livraisons de gaz destinées à l'Argentine, au Chili et au sud du Brésil.

La Bolivie constituant la seconde réserve de gaz naturel d'Amérique du Sud, juste après le Venezuela, le groupe Total, comme ses concurrents, cherche à y étendre sa présence et ne pas connaître le sort du groupe Suez-Lyonnaise des Eaux qui, lui, a perdu la gestion des eaux de la capitale La Paz, suite à la mobilisation des habitants de sa banlieue ; une affaire qui devrait connaître une suite juridique.

Morales, qui cherche d'ailleurs à attirer d'autres entreprises pour construire des infrastruc-

tures et des routes en Bolivie, a fait aussi un appel du pied aux entreprises européennes : « *Je suis ravi de cette relation privilégiée avec l'Europe, nous sommes des peuples-frères.* » Passé par l'Espagne avant la France, il y avait également cherché à rassurer les patrons inquiets de la nationalisation à venir. Il a expliqué que son État « *va exercer son droit de propriété sur ses ressources naturelles. Il va nationaliser, mais cela ne signifie pas confisquer, ni exproprier, ni expulser.* » Il a même ajouté qu'il ne considérait pas le groupe pétrolier espagnol Repsol comme un « bandit », ce qui rejoint ses propos sur Total.

Le nouveau président bolivien opérerait pour une révision des contrats existant actuellement avec les compagnies étrangères présentes dans le secteur des hydrocarbures, de façon à ce que l'État bolivien, qui n'a pas les moyens techniques d'exploiter lui-même ses gisements de gaz et de pétrole, préserve un peu mieux sa part de ces richesses. Mais, dans les négociations, les

entreprises impérialistes essaieront d'obtenir que cette part n'augmente pas beaucoup.

Pour donner une idée de l'enjeu, il faut savoir qu'au début de la mise en exploitation du gaz le gouvernement bolivien négociait avec un consortium qui souhaitait exporter celui-ci vers la Californie et le Mexique. Ce consortium se plaignait des coûts de transport du gaz afin de réduire les prétentions de l'État bolivien. Il avait cependant calculé que, dans ces conditions qu'il disait insatisfaisantes, sa part annuelle serait de 1 300 millions de dollars, tandis que l'État bolivien ne devait récupérer que 70 millions de dollars ! Dans un pays qui n'a cessé de subir le pillage des entreprises impérialistes au point que, malgré ses richesses naturelles, il reste le pays le plus pauvre d'Amérique latine, cela avait déclenché la colère populaire... et ce n'est sans doute pas fini !

Jacques FONTENOY

• De Robien et les professeurs « bivalents »

« Optimisation » des économies

De Robien, le ministre de l'Éducation, a déclaré qu'il voulait recruter des professeurs capables d'enseigner deux disciplines au collège, soit dans le domaine littéraire (français et langue, ou histoire-géographie), soit dans le domaine scientifique (mathématiques et sciences).

L'idée n'est pas nouvelle. Il existe déjà dans les lycées professionnels des professeurs enseignant deux disciplines. Au collège, dans les années soixante jusqu'en 1986, on a recruté également des enseignants de ce type : les PEGC (professeurs d'enseignement général de collège), souvent d'anciens instituteurs, qui faisaient des études moins longues et ont eu, pendant des années, un horaire plus lourd que les autres professeurs

titulaires de collège.

Bien sûr, de Robien justifie son projet en affirmant que l'élève qui quitte l'école primaire pour entrer en sixième sera moins perdu s'il se retrouve avec un nombre moins grand d'enseignants qu'aujourd'hui. Il y voit un grand avantage, pour les élèves et pour les enseignants qui seraient plus longtemps devant la même classe et la connaîtraient donc mieux. On peut en douter, quand on sait qu'en réalité de nombreux PEGC n'avaient qu'une hâte : enseigner une seule matière, au lieu d'être ballottés de l'une à l'autre, et cesser d'être considérés comme des professeurs moins qualifiés.

De Robien démontre qu'on peut trouver des arguments pédagogiques pour justifier n'importe quoi, quand il s'agit de faire des économies !

Car c'est bien là le fond du

problème : le gouvernement veut ce qu'il appelle de la souplesse dans la gestion du personnel, et il est plus facile d'utiliser les professeurs comme « bouche-trous » pour remplacer des absents ou de les muter, quand ils peuvent tenir deux postes. Or le ministère prévoit de supprimer plus de 2 000 postes dans le secondaire (lycées et collèges) pour 2007, dont plus de 600 par exemple dans l'académie de Lille. Cela fait de nombreuses mutations en perspective, qu'il serait plus facile d'assurer si la « bivalence » se généralisait.

« L'optimisation qualitative de l'Éducation nationale », selon les termes utilisés par de Robien, c'est les économies sur le personnel et sur la qualité de l'enseignement.

Sylvie MARÉCHAL

• Réussite scolaire

Une question de moyens, pas de quotas

Accueillir dans les classes préparatoires aux grandes écoles un tiers d'élèves boursiers, c'est-à-dire issus pour l'essentiel de familles pauvres : tel est le moyen proposé par Chirac, lors de ses vœux à la presse le 4 janvier, pour démocratiser le recrutement des élites du pays.

De fait, le système scolaire est un reflet de l'inégalité qui règne dans la société. Les salariés représentent 31 % de la population, mais leurs enfants seulement 11 % des étudiants et 5 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. À l'inverse, les professions libérales et cadres supérieurs forment 13 % de la population, mais leur progéniture fournit 32 % des étudiants, 52 % des élèves des classes préparatoires, et 62 % de ceux qui entrent réellement dans les grandes écoles.

Entre deux jeunes issus de ces deux catégories sociales, l'inégalité des chances est de un à trente.

Comment Chirac compte-t-il s'y prendre pour établir davantage de justice ? Il a parlé de garantir aux bacheliers les meilleurs un droit d'accès aux classes préparatoires, et donc de clore les inscriptions en juillet, après les résultats du bac, et non dès janvier, date de dépôt des dossiers.

Qu'est-ce que cela changerait ? Les élèves qui ont les meilleurs dossiers scolaires obtiennent généralement au bac les meilleurs résultats, et se retrouvent étudiants dans les proportions déjà citées.

Même des quotas imposés d'élèves venant de quartiers défavorisés ne changeraient rien.

La vraie question n'est pas là. Que, parmi les élèves qui réussissent, il y en ait qui soient

issus de l'immigration, ne change rien à l'essentiel. C'est même une façon de le masquer. Car il ne s'agit pas d'imposer, même par des artifices, une petite pincée supplémentaire d'enfants d'ouvriers dans les institutions d'État, mais de fournir à tous les enfants, y compris et surtout ceux des milieux défavorisés entre autres par une mauvaise maîtrise de la langue française, les moyens d'accéder à la culture générale que leur famille ne peut pas, le plus souvent, leur transmettre. Cela veut dire, dès la maternelle, des classes à effectifs suffisamment réduits pour que les enseignants puissent s'en occuper, et donc des enseignants en nombre suffisant.

Le reste n'est que démagogie et poudre aux yeux, que cela vienne de Chirac ou du Parti Socialiste.

Vincent GELAS

• La Bible à l'école

On progresse à reculons

Le ministère de l'Éducation nationale est revenu dans un texte sur la notion de « socle commun des connaissances et des compétences » – ce que tout élève devrait avoir acquis à la fin de sa scolarité obligatoire.

Ce « socle » se rapporte à cinq domaines : le français, les mathématiques, l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique, la pratique d'une langue étrangère et la connaissance des techniques actuelles de la communication.

Pour l'instant, le texte rédigé par le ministère est suffisamment général pour pouvoir être accroché à n'importe

pose aux jeunes !

La culture « scientifique » dispensée par la Bible n'est pas non plus en reste : la mer Rouge s'ouvre en deux, uniquement pour que les Hébreux puissent la traverser à pied sec, les petits poissons se multiplient afin de nourrir tout le monde, les morts ressuscitent et montent tout droit au ciel sans autre mode de propulsion que leur

SOCLE CULTUREL EUROPÉEN



quel programme de n'importe quelle classe, d'autant qu'aucune progression dans les apprentissages n'est indiquée. Un point cependant est précisé, rentrant curieusement dans la rubrique « Culture humaniste et scientifique » : les élèves devront être « préparés à partager une culture européenne par une connaissance simple de la Bible », ce qui leur permettrait, toujours selon le ministère, de... « comprendre la complexité du monde » !

On a du mal à voir comment ce gros roman datant d'il y a 2 000 ans aiderait à comprendre la « complexité » du monde d'aujourd'hui, à supposer même qu'elle aide à comprendre celle du monde d'hier.

Quant à la « culture humaniste » que l'on est censé acquérir en la lisant, parlons-en : les pages sont remplies d'assassinats complaisamment évoqués, entre membres d'une même famille ou par suite de vengeances implacables, de multiples violences, sans oublier toutes les coucheries, notamment entre père et filles... Bel exemple d'humanisme que l'on pro-

volonté, et un Mathusalem a vécu jusqu'à 969 ans, ce qui est quand même un record à une époque où l'espérance de vie ne devait guère dépasser trente ans ! Avec tous ces miracles et ces tours de magie, pour un peu, on se croirait dans un épisode d'Harry Potter...

L'étude d'extraits de la Bible figure d'ailleurs déjà dans le programme de français de la classe de 6^e, au même titre que celle d'autres textes dits « fondateurs » (et tout aussi légendaires) que sont *l'Énéide* et *l'Odyssée*. De Robien n'introduit pas une nouveauté, il ne fait qu'asperger d'eau bénite les grenouilles réactionnaires, nostalgiques de l'époque où l'Église avait son mot à dire dans l'éducation des jeunes. Ceux-ci, pourtant, seraient mieux à même de « comprendre le monde » si les programmes scolaires montraient clairement comment l'humanité, pour progresser, a dû s'appuyer sur les découvertes scientifiques et dépasser les préjugés religieux.

Marianne LAMIRAL

• Armée française

Une réputation qui n'est plus à faire

Lors de ses vœux à l'armée, Chirac a évoqué la bavure commise par la troupe en Côte-d'Ivoire, bavure qui a coûté son poste à un général : « C'est un acte qui ne saurait en rien ternir la réputation de l'armée française. »

En effet. L'armée des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie avec ses parachutistes tortionnaires, l'armée qui a laissé faire sous ses yeux les massacres du Rwanda et qui a froidement tiré sur la foule désarmée d'Abidjan le 9 novembre

2003, a une réputation à défendre. Alors un meurtre à mains nues, commis par des soldats sur un prisonnier blessé, sur une route de la campagne ivoirienne, ne peut certes pas la ternir. Il la confirme.

P. G.

À Marseille, la grande misère des écoles

Au centre-ville de Marseille, beaucoup d'enfants issus de familles pauvres, dans lesquelles bien souvent on ne parle pas le français, ont grand besoin de bénéficier de l'école très jeunes. Mais au contraire, les enfants sont entassés trop nombreux par classe dans des locaux peu adaptés et souvent en piètre état. C'est le cas par exemple dans les quartiers de la Villette, Saint-Mauront, la Belle-de-Mai, dans le 3^e arrondissement de la ville.

La population y est très pauvre. Comoriens, Maliens, Sénégalais, Ivoiriens, Algériens, Tunisiens, Marocains et Gitans travaillent dans le bâtiment, la confection, le nettoyage, le gardiennage et aussi sur le port pour les travaux les plus ingrats comme le récurage des fosses, le sablage et la peinture des bateaux.

Pire, beaucoup ne travaillent pas, cherchent du travail, ce qui est encore plus difficile pour les femmes avec de petits enfants qu'elles ne peuvent pas faire garder.

Dans ces quartiers, beaucoup de maisons sont effondrées ou ont été démolies. Le ramassage des ordures se fait avec peu de personnel et peu de moyens. La pourriture s'y accumule et les rats y prospèrent. En 2003, un enfant de maternelle

est resté handicapé à la suite d'une encéphalite dont le virus ne se trouve que dans les déjections de rats.

L'école seule pourrait offrir à ces enfants les connaissances indispensables pour s'en sortir, mais ce n'est pas une priorité de la municipalité. Par exemple, l'école Félix-Pyat, dans le quartier de Saint-Mauront, est carrément en cours d'effondrement ! Les bâtiments de cette petite école de 9 classes, prévue pour environ 220 enfants, sont si vétustes que des fentes sont apparues et se sont élargies dans les murs mais aussi dans le sol de la classe des plus petits.

Depuis 2002 un projet de rénovation, avec reconstruction de certains bâtiments, dormait faute de crédits. Il y a deux ans, le plafond d'une classe s'était effondré suite à de fortes pluies,

et le chauffage d'un des bâtiments n'a pas fonctionné pendant trois hivers.

Les fentes s'agrandissaient dans le mur de l'escalier et des classes de maternelle, les portes ne fermaient plus, laissant passer les courants d'air glacial surtout par temps de mistral.

La municipalité a bel et bien réagi... La façade a été repeinte, un plafond refait, des convecteurs électriques installés dans le bâtiment sans chauffage ainsi que des portes neuves, qui ne fermaient toujours pas puisque le bâtiment bouge. Après l'apparition des nouvelles fissures, une commission de sécurité fut dépêchée sur place, le 2 décembre dernier, et décidait sa fermeture et son évacuation immédiate. Les parents appelés au téléphone venaient chercher les enfants. Les enfants dont les parents n'avaient pu être joints étaient regroupés dans la cantine, qui semblait encore solide. Les instituteurs ne furent autorisés que plus tard à entasser le matériel dans des cartons, pour qu'il soit transporté dans une

école désaffectée du quartier. Des travaux étaient commandés en urgence afin d'y accueillir les élèves. Mais un mois plus tard, en cette rentrée de janvier 2006, les enfants de maternelle sont encore dans la nature, les locaux n'étant pas prêts.

Cela ne va pas mieux pour bien d'autres écoles maternel-

les. Il n'y a pas assez de place et les listes d'attente s'allongent. Les enfants de deux ans et certains de trois ans ne sont pas acceptés, faute de place. Et au lieu de rénover ou de créer des écoles, la municipalité entasse les enfants.

Correspondant LO

L'école Pommier ou l'école extensible

Dans le quartier marseillais de la Belle-de-Mai, entre autres, l'école maternelle Pommier fait des prouesses. À la dernière rentrée scolaire, elle a ouvert sa 14^e classe, sans demander l'avis des enseignants et sans local supplémentaire. C'est un dortoir qui a été transformé en classe et désormais, pour dormir, les enfants de trois classes s'entassent dans le lieu prévu pour les activités physiques. Ils sont 80, serrés dans la même pièce, avec un mètre carré chacun, au risque de favoriser la propagation des microbes.

Il y avait en 1995 sept classes conçues pour une maternelle, avec un coin pour être assis, un coin pour les activités manuelles, et assez d'espace pour que les enfants puissent se déplacer. En 1995, deux classes de plus étaient ouvertes, prises sur les espaces de jeux et de repos. Suite à la lutte des enseignants et des parents, la mairie a décidé de réouvrir les locaux d'un vieux collège adossé à l'école, désaffecté depuis de nombreuses années, et depuis, chaque année, de nouvelles classes ouvrent dans ces locaux inadaptes, avec de petites classes prévues pour des élèves assis à des bureaux, et non pour des petits qui ont besoin de bouger. On en est donc arrivé à 14 classes, auxquelles s'ajoutent trois classes

de CP hébergées dans ces locaux, venues elles de l'école primaire voisine qui a du mal à loger ses 21 classes.

Ce sont tous les matins 500 élèves de trois à six ans qui viennent à l'école. Comme elle n'est pas classée en ZEP, les classes peuvent atteindre 30 élèves, avec parfois des enfants handicapés sans qu'il y ait d'aide supplémentaire.

En nombre insuffisant, les employées de mairie, les Atsem, chargées en principe dans les maternelles d'aider les instituteurs, partagées entre plusieurs classes et le ménage, n'ont pas assez de temps pour s'occuper des enfants.

Dans ce quartier très pauvre, ce n'est qu'à l'école maternelle que la plupart de ces enfants peuvent apprendre le français. Leurs logements sont souvent exigu et l'école est le seul lieu où ils peuvent avoir des bureaux sur lesquels écrire.

Les enseignants sont convaincus qu'une bonne scolarité en maternelle est un gage de réussite mais dans ces conditions, s'occuper d'environ 30 élèves par classe tient plus du gardiennage que de l'éducation, et cela compromet gravement l'avenir de leurs enfants.

Correspondant LO

Enfants d'une école du quartier Saint-Mauront. Leur scolarisation devrait être une priorité pour le budget municipal.



La « générosité » à la sauce Gaudin

Interviewé par Roland Sicard, le 4 janvier sur France 2, J.-C. Gaudin, maire UMP de Marseille, après s'être auto-félicité d'une générosité pourtant très limitée, a approuvé le projet de Sarkozy visant à mettre encore plus d'entraves à l'immigration.

Au journaliste qui lui demandait : « Jacques Chirac a demandé de freiner l'immigration clandestine. Nicolas Sar-

kozy prépare un projet de loi dont la grande idée c'est l'immigration choisie : c'est-à-dire qu'on recevrait des étrangers qui sont utiles à l'économie. Est-ce que ça vous paraît la bonne solution ? » Gaudin a répondu : « Oui, je pense que Nicolas Sarkozy travaille beaucoup sur ce sujet », en précisant : « À Marseille, au cœur de la ville, c'est-à-dire autour de la Canebière que vous connaissez bien, dans nos

écoles communales nous accueillons à peu près 600 gosses qu'on appelle des primo-arrivants. (...) Ça veut dire qu'on nous apporte des enfants dont les parents refusent de nous donner leur adresse, soit parce qu'ils n'en ont pas – ils vont d'un squat à un autre squat, d'un hôtel meublé à un autre hôtel meublé – soit parce qu'ils sont dans une situation irrégulière, et que bien entendu ils ne veulent

pas nous le dire de peur que nous ne le disions – ce que nous ne faisons pas – à la police. Sauf que ces gosses, nous les accueillons, sauf que ces gosses nous les nourrissons. C'est la générosité d'un Marseillais. »

Précisant aussitôt sa conception de cette « générosité », Gaudin a conclu : « Ça peut durer quelques années, et ça dure. Ça ne peut pas durer tout le temps. Et par conséquent, sur

ce texte-là, il y aura un certain nombre de vérifications des choses. »

Que veut J.-C. Gaudin ? Que certains de ces enfants, déjà tellement défavorisés, ne soient plus scolarisés ? Ou bien qu'après « vérification des choses » ils soient expulsés avec leurs parents ?

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Grandes manœuvres contre les travailleurs

Aux États-Unis, General Motors s'est lancé dans une grande offensive contre les travailleurs, en prétendant que ses affaires allaient mal, très mal, au point de laisser courir des rumeurs de mise en faillite ! C'est évidemment un tissu de mensonges, destiné à faire accepter des sacrifices supplémentaires aux travailleurs. General Motors reste la première entreprise automobile mondiale, mais elle veut gagner toujours plus. On en sait quelque chose ici, à l'usine General Motors de Strasbourg, où les affaires de la compagnie vont fort bien, mais où la direction espère obtenir l'accord des organisations syndicales pour imposer la flexibilité des heures de travail à notre détriment.

Les gros mensonges de GM

Après l'annonce, en octobre dernier, que l'équipementier Delphi, ex-filiale de GM, se plaçait sous la protection du juge des faillites aux États-Unis et exigeait du syndicat de l'automobile, l'UAW, une renégociation à la baisse du contrat maison, General Motors a emboîté le pas en arguant de ses mauvais résultats en 2005 sur le marché américain pour exiger lui aussi que l'UAW accepte de renégocier avec deux ans d'avance un contrat qui n'expirait qu'en septembre 2007.

General Motors a obtenu du syndicat UAW un accord pour une réduction de 2 000 dollars par salarié sur les augmentations de salaires prévues pour 2006 et une réduction importante du financement par la direction de la couverture médicale des retraités. GM a par ailleurs annoncé son intention de supprimer 25 000 à 30 000 emplois, notamment en fermant plusieurs usines aux États-Unis ! Ce sont 5 milliards de dollars d'économies que GM compte réaliser en 2006 sur le dos des travailleurs, exactement ce que l'entreprise dit avoir perdu en 2005 sur le marché américain. En somme, ce sont les travailleurs et eux seuls qui vont devoir supporter les pertes de l'entreprise.

En fait, les prétendues pertes



de General Motors sur le marché américain, en admettant même qu'elles soient réelles, n'en font pas une entreprise au bord de la faillite, ni même une entreprise moindrement en difficulté. D'ailleurs son PDG affichait un bel optimisme lors du Salon de l'automobile qui se tient ces jours-ci à Detroit. Aux États-Unis mêmes, GM a perdu des parts de marché en se spécialisant dans les véhicules plus luxueux et plus coûteux. Cela lui a rapporté très gros pendant des années. Toute une partie de ces bénéfices ont été placés dans sa filiale financière. Non seulement cette filiale a fait encore cette année de gros profits, alors que la maison mère accuse un déficit, mais General Motors est assis sur des dizaines de mil-

liards de dollars de profits accumulés dans le passé.

Enfin, le bilan de l'année 2005 est loin d'être défavorable à GM. Si ses ventes ont chuté de 4,3 % aux États-Unis, elles ont augmenté ailleurs dans le monde, de 35 % en Chine, mais aussi en Amérique latine et en Europe. Au total, les ventes de GM, loin de diminuer, ont augmenté de 2 %. Et, avec plus de 9

recours massif aux heures supplémentaires et au personnel intérimaire a représenté l'équivalent de plus de 100 salariés embauchés à temps plein. La valeur ajoutée (c'est-à-dire la richesse produite par les salariés de l'usine) par heure travaillée s'est montée à 75 euros, soit une augmentation de 19,6 % par rapport à 2003. Le profit avant impôt a connu une hausse de

ouvriers sous prétexte d'excédent de stock de boîtes de vitesse.

La direction s'appuie maintenant sur les pertes de salaire occasionnées par le chômage pour tenter de faire croire aux travailleurs qu'il serait plus intéressant pour eux qu'elle garantisse un « revenu annuel », plutôt qu'un « salaire » ! Dans son système, les heures supplémentaires accumulées pendant certaines périodes ne seraient plus payées qu'à 10 %, les 15 % restants étant conservés pour servir à compenser les pertes occasionnées par d'éventuelles périodes de diminution d'activité, de chômage.

C'est évidemment une remise en cause des garanties que les travailleurs avaient obtenues en 2000 lors de l'application des 35 heures, garanties qui excluaient toute flexibilité ou annualisation du temps de travail. Mais c'est aussi une attaque contre les salaires. En jouant sur les mots « salaire » et « revenu », la direction voudrait obtenir de nous faire payer les périodes de chômage par les heures supplémentaires qu'elle nous imposerait en fonction du rythme des commandes. Avec ce tour de passe-passe, c'est elle qui serait gagnante sur tous les tableaux.

Malgré toutes ses manœuvres, sa mise en scène et ses pressions, la direction aura bien du mal à abuser les travailleurs. Elle a déjà dû reculer sur la modification des contrats de travail des ouvriers mutés dans d'autres ateliers, à qui elle voulait faire signer un avenant imposant de travailler sous n'importe quel horaire en fonction des besoins de la production.

Alors, rien n'est encore gagné pour GM.

Correspondant LO

millions de véhicules vendus dans le monde cette année, elle a battu un record vieux de vingt-sept ans !

Les travailleurs ne sont pas dupes

C'est dire que les travailleurs n'ont aucune raison de croire à la propagande de la direction et de consentir des sacrifices supplémentaires.

À Strasbourg, la direction peut difficilement arguer de mauvais résultats. Le bilan d'audit pour l'année 2004 est tout à fait parlant. Le chiffre d'affaires de l'entreprise strasbourgeoise a augmenté de plus de 25 %, avec une diminution de 5,3 % du nombre d'ouvriers directement en production. Le

44 % par rapport à 2003 !

Qu'à cela ne tienne : ce n'est pas parce que l'entreprise est très profitable qu'elle n'en veut pas encore plus. Depuis la mi-décembre, la direction profite des réunions annuelles de négociations salariales pour revenir sur l'organisation du temps de travail dans l'usine. Elle a à sa disposition les 35 heures, avec tous les arrangements que permet la loi, dont l'augmentation du quota d'heures supplémentaires, les possibilités de mise en chômage du personnel quand ça l'arrange, mais cela ne lui suffit pas. Elle ne s'est pourtant pas gênée l'an dernier pour imposer une semaine de congé au mois de mai et une semaine de chômage pour une partie des

• SKF – Fontenay-le-Comte (Vendée)

Ils licencient, les actions grimpent

À Fontenay-le-Comte, en Vendée, la direction de l'usine de roulements à billes SKF a annoncé à la mi-décembre la suppression de 148 emplois, sur un effectif de 667 salariés. Ces licenciements vont s'ajouter aux 30 départs en préretraite non remplacés qui viennent d'avoir lieu.

Début 2004, c'est l'unité de Thomery en Seine-et-Marne qui avait été purement et simplement fermée, entraînant,

outre quelques reclassements, le licenciement de 206 travailleurs.

Les licenciements prévus pour 2006 à Fontenay-le-Comte s'effectueraient, d'après la direction, dans le cadre d'une « nouvelle organisation » du groupe SKF dans le monde, réorganisation justifiée au nom de la concurrence, argument habituel des patrons licencieurs.

Les travailleurs de Fontenay ont débrayé durant deux heures lors de la tenue du Comité d'entreprise qui a précédé les

congés de fin d'année. Certains se sont aussi rendus en bus au siège de SKF-France pour demander des comptes à la direction. On a appris que cette dernière n'envisage pas de départs en retraite anticipée, et qu'une soixantaine de possibilités de reclassement – des « job-posting » comme ils disent – seront en principe proposées à l'usine de Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire, à quelque 200 kilomètres. C'est dire que la plupart des licenciés resteront sur le carreau.

Le groupe SKF, implanté aux quatre coins du monde avec 40 000 salariés, engrange de très importants profits. Ces deux dernières années, tous les records ont même été battus. L'argent ne manque pas quand il s'agit de racheter d'autres entreprises, comme cela s'est fait en Chine par exemple. Comme partout, c'est la course à l'augmentation de la productivité, autrement dit l'appétit féroce des actionnaires, qui conduit les directions à licencier. Les détenteurs d'actions SKF n'ont pas eu longtemps à

attendre : en ce début d'année 2006, le cours de leurs actions est à la hausse !

SKF a licencié aux États-Unis comme il l'a fait en France, jetant des travailleurs dans la précarité et aggravant partout les conditions de travail de ceux qui restent. Il y aurait pourtant des moyens pour réagir : s'ils peuvent augmenter leurs bénéfices en licenciant une partie d'entre nous, ils ne feraient plus un euro de profit si tous ensemble nous nous croisions les bras

Correspondant LO

• Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

Alstom vend ses chantiers navals

Mercredi 4 janvier, c'est par le radio et les journaux que les travailleurs de la Navale ont appris la vente, par le groupe Alstom, des chantiers de Saint-Nazaire et de Lanester (près de Lorient) au groupe norvégien Aker.

Cette annonce, faite le lendemain du retour des congés de fin d'année, a provoqué dans tous les secteurs bien des interrogations et des inquiétudes. Nombreux sont les travailleurs des Chantiers qui ont déjà vécu un rachat de leur entreprise accompagné de restructurations et de suppressions de postes. Mais pas une seule voix ne s'est élevée pour regretter Alstom, car c'est sous sa coupe qu'une série de coups très durs ont été portés aux travailleurs. Et, contrairement à ce qu'ont pu prétendre certains journaux, Alstom n'avait rien d'une « maison-mère » pour les travailleurs, puisque en 150 ans d'existence, les Chantiers de Saint-Nazaire n'ont appartenu à Alstom que durant vingt ans et que l'entreprise a souvent changé de propriétaire, au gré de transactions financières pour le moins opaques.

La vente de ces jours-ci n'est pas en reste : Alstom aurait vendu 75 % du capital de ses chantiers navals pour 50 millions d'euros ! C'est déjà une somme ridicule comparée au prix de la construction d'un

navire (de l'ordre d'un milliard d'euros pour un paquebot). Mais en plus Alstom s'engage à verser 350 millions d'euros à Aker pour l'aider à recapitaliser l'entreprise ! Si le seul but de cette manœuvre était de faire plaisir aux actionnaires d'Alstom, qui trouvaient le secteur marine déficitaire, il a été atteint : comme prévu, l'annonce de cette transaction a fait grimper de 6,5 % les actions Alstom, ce qui équivaut à quelques 400 millions d'euros !

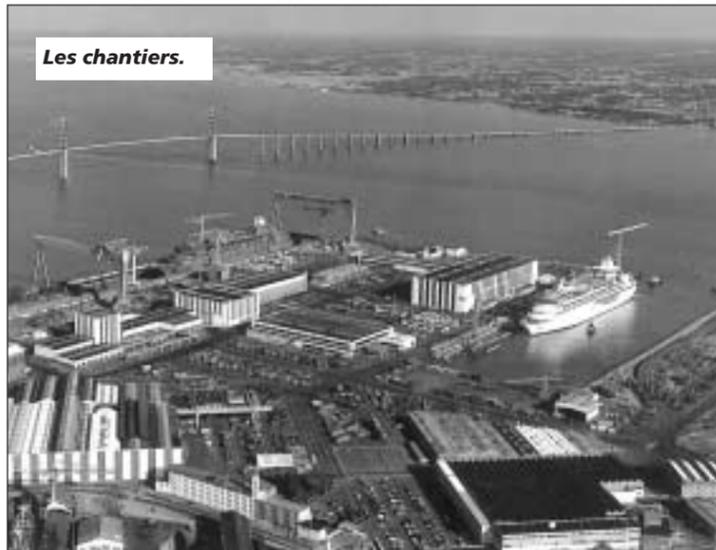
En fait personne n'est en mesure de dire ce que cachent exactement ces manœuvres financières. Une grande entreprise dont dépendent des milliers d'emplois, l'avenir d'une ville et même d'une région, n'est pas gérée en fonction de l'intérêt collectif, mais en fonction des seuls intérêts de quelques possédants. Une fois leur accord conclu, les directions d'Alstom et d'Aker se sont contentées de prévenir la presse et les responsables politiques, afin qu'ils fassent le travail qu'attendent d'eux les capitalistes : prodiguer des propos rassurants à la population et aux travailleurs de l'entreprise, qui ont été les derniers informés.

Alors, même si quatre paquebots doivent être construits à Saint-Nazaire dans les prochaines années ; même s'il paraît que les commandes de ce type vont se multiplier ; même si Aker et Alstom ont « pour le moment » un discours rassu-

rant sur l'emploi, les travailleurs ont toutes les raisons d'être méfiants. Sans que cela ait fait la Une des médias, depuis 2003 l'effectif de l'entreprise est passé à Saint-Nazaire de 12 000 salariés sur le site (5 000 Alstom et 7 000 sous-traitants et intérimaires) à 6 000 (dont 3 000 Alstom).

Pour l'instant, chacun attend d'en savoir plus sur les intentions d'Aker. Reste une certitude : il faudra savoir se défendre contre les attaques des patrons, qu'ils soient français ou norvégiens.

Correspondant LO



Les chantiers.

AFP

Les patrons français (centre et gauche) et norvégien (droite) se congratulent. Pour eux et pour les actionnaires, c'est bon !



AFP

• SNCF – Rennes

Faire toujours plus en étant toujours moins

Le gouvernement peut bien annoncer qu'il fait de la lutte contre le chômage sa priorité n° 1, une entreprise publique qui dépend de lui comme la SNCF ne se retient pas de programmer 2 750 nouvelles suppressions d'emplois en 2006, après les 14 000 enregistrées depuis trois ans, dans cette entreprise qui emploie directement 165 000 salariés.

Dans le même temps, la SNCF table sur une progression de 8,4 % des trafics par rapport à 2005 : cela laisse présager une intensification du travail qu'elle espère imposer dans tous les services.

À Rennes, cela se traduit déjà par des « restructurations » touchant notamment les bureaux administratifs, le Centre de ligne directe (achat de billets par téléphone) et le magasin des ateliers. Résultat : suppression de postes et recours croissant aux contrats précaires.

Ceux-ci deviennent la règle dans bien des secteurs : en gare, pour effectuer l'accueil des passagers et le filtrage d'accès aux TGV, des jeunes travailleurs ont

été embauchés en CDD pour quelques mois. Aux ateliers où sont renouvelées les rames de trains de banlieue parisienne, il y a depuis deux ans un recours périodique aux travailleurs intérimaires.

Pour l'avenir proche, c'est le service commercial qui est dans le collimateur de la direction. Elle prétend supprimer un tiers des guichets, sous prétexte que les ventes par internet augmentent, alors que les files d'attente ne diminuent pas. Le personnel qui y travaille est très majoritairement féminin dont les deux tiers en CDD.

Les horaires sont sans cesse remis en cause par la direction. Pour gagner sur les effectifs, elle fait tourner des agents sur différents postes, parfois sur plusieurs villes, qu'il s'agisse du secteur commercial, de l'Escalade (activités en gare) ou des postes d'aiguillage. De plus en plus, ils n'ont pas de planning et ont connaissance de leurs horaires de travail au dernier moment, parfois au jour le jour. Ainsi, bien des conducteurs du dépôt de Rennes ne sont informés de leurs horaires et des trains qu'ils devront conduire que la veille pour le lendemain, voire le matin pour l'après-midi... À

l'Exploitation, il arrive qu'on ne sache pas quand on aura sa prochaine journée de repos ; la direction n'y respecte d'ailleurs pas ses propres règlements concernant le nombre de repos accordés aux agents. Quant aux conditions de travail, elles se dégradent avec la recherche permanente de meilleurs rendements sur le dos des seuls agents.

Aux guichets, les agents subissent la pression continue de l'encadrement pour remplir des « objectifs de vente », c'est-à-dire qu'ils doivent vendre chaque mois une quantité prédéfinie de cartes senior, de billets 1^{ère} classe ou « train + hôtel », etc. Ils sont régulièrement chronométrés, on contrôle leur temps de connexion au serveur. La SNCF croit stimuler l'esprit de compétition des vendeurs en affichant régulièrement un classement et en promettant aux « meilleurs » des bons d'achat de 10, 20 ou 30 euros dans les grands magasins !

Dans tous les secteurs, les conditions de travail sont devenues telles qu'il y a une forte augmentation des départs anticipés, quand ce n'est pas la SNCF qui met elle-même à la

réforme des travailleurs âgés ou malades qui ne peuvent pas suivre ses exigences de rendement et qu'elle refuse de reclasser. D'après les statistiques réalisées pour la SNCF Bretagne, les arrêts maladie, les accidents de travail mais aussi le nombre de décès de cheminots en activité augmentent. À la chaudronnerie et à la peinture (secteurs des ateliers), des jeunes sont reclassés au bout de deux ans à cause de troubles musculo-squelettiques ou à cause d'allergies vraisemblablement dues aux produits chimiques utilisés.

Au mois de novembre dernier, les ouvriers des ateliers de grenailage et peinture ont appris qu'ils ont utilisé pendant des années un enduit dont le talc contient de l'amiante. Mais il a fallu que des militants de la CGT bataillent face à la direction pour que les travailleurs soient informés et pour faire assurer leur protection. Et quand il s'est agi de faire dépolluer le site, la SNCF a eu recours à des travailleurs intérimaires armés de simples balais : ceux-ci n'ont été prévenus de la nature des poussières amassées que par l'intervention de cheminots présents !

Ceux que la presse présente volontiers comme des privilégiés sont loin de toucher les salaires mirobolants qu'elle met parfois en avant : au moins 30 % des cheminots gagnent à peine 1 000 euros par mois. Aux guichets, la plupart des employés sont à temps partiel, avec des salaires inférieurs à 900 euros. 900 euros, c'est aussi ce que touchent par mois des femmes de ménage embauchées par la SNCF avec 30 années d'ancienneté. À l'Escalade, un chef a droit à 1 200 euros mensuels après 20 années de SNCF. Aux ateliers, où les embauches se font aussi au smic, les ridicules primes d'équipe et de salissure ne permettent même pas d'atteindre les 1 100 euros. Chez les conducteurs aussi, la direction s'en prend aux salaires ; elle vient d'instaurer des procédures d'embauche avec des salaires à 1 100 euros pour conduire des trains de marchandises.

En 2006, la SNCF espère réaliser un bénéfice de 330 millions d'euros, en augmentation de 130 %, soit tout de même plus de 2 000 euros par cheminot. La SNCF aurait donc largement de quoi augmenter nos salaires.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Bron (Rhône)

L'Agence Régionale d'Hospitalisation nuit gravement à la santé

À l'hôpital psychiatrique du Vinatier, dans la banlieue de Lyon, les conditions d'hospitalisation des malades et les conditions de travail du personnel se dégradent au rythme des réformes hospitalières.

Depuis longtemps, le budget n'est pas suffisant d'une année sur l'autre. Mais pour 2006, l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation) impose un plan de restrictions avec la mise en place de « pôles ». C'est en fait un regroupement de services pour supprimer encore des lits, l'objectif imposé étant d'économiser 3 millions d'euros, soit environ le coût de quatre unités de soins. La capacité d'accueil est passée de 1 506 lits et places en 1995 à 1 117 en 2004. Mais pour masquer ces suppressions de lits en hospitalisation complète, la direction fait valoir les places créées en foyers et dans des accueils de jour.

Avec la diminution du nombre de lits, c'est l'offre de soins qui se restreint. Bien souvent, les familles de patients ont du mal à faire hospitaliser un malade. Ceux-ci ne sont acceptés à l'hôpital que lorsqu'ils sont en crise. L'ambiance dans les

services de soins s'en ressent, elle est souvent très tendue, d'autant que les effectifs en personnel diminuent.

À un travail très pénible et à risques au contact de ces malades s'ajoutent des changements d'équipe fréquents, les « petites tournes », c'est-à-dire finir à 22 heures pour reprendre le lendemain matin à 6 h 30, ce qui est pourtant interdit par le

code du travail. Dans la plupart des services, les infirmières sont seulement deux par équipe. C'est encore pire la nuit, avec une infirmière et une aide-soignante et même, trop souvent encore, un infirmier seul. Avec la baisse des effectifs, la gestion du personnel devient de plus en plus autoritaire. Dans les services de logistique, atelier, buanderie, cuisine, magasin il y a

aussi la crainte de la privatisation.

Par le passé, le personnel a su se mobiliser pour défendre ses conditions de travail. En 2002, lors de la mise en place des 35 heures à l'hôpital, nous étions nombreux à participer aux différentes manifestations, y compris à Paris sous les fenêtres de Martine Aubry, qui avait fait charger les CRS. Grâce à

cette mobilisation, nous avions obtenu que la dégradation soit un peu moins grave qu'ailleurs.

Alors aujourd'hui la politique du gouvernement, menée par l'ARH, non seulement au Vinatier mais aussi dans les autres hôpitaux, pourrait bien, à force, provoquer la réaction de tous.

Correspondant LO

• Hôpital Robert-Debré – Paris XIX^e

Des pôles de pénurie

Le plan Hôpital 2007, annoncé par le gouvernement Raffarin en 2003 et repris par le gouvernement Villepin, se met progressivement en place. Ce plan prévoyait, entre autres, de regrouper les services hospitaliers par pôles d'activité.

Dans un premier temps, seuls quatre hôpitaux « pilotes » étaient concernés en région parisienne. Depuis 2005, le plan s'applique peu à peu à l'ensemble de l'Assistance Publique Hospitalière.

Ainsi en est-il à l'hôpital pédiatrique Robert-Debré,

situé dans le XIX^e arrondissement de Paris, rassemblant 475 lits pour un effectif de 1700 personnes hors médecins.

Depuis fin 2005, avec la mise en place du plan, les services sont regroupés en sept pôles : quatre pôles « cliniques » regroupant les services de soins, deux pôles dits « d'investigation » qui couvrent les examens, et un pôle socio-éducatif.

Les directions de l'Assistance publique et de l'hôpital présentent cette nouvelle organisation comme avantageuse pour les patients.

En fait, la mise en place de ces pôles permet de pallier le manque de personnel lors des départs en retraite ou des arrêts maladie par exemple, en piochant dans l'équipe du pôle sans remplacer l'absent. La réforme ne s'est pas accompagnée de suppressions de postes sur l'hôpital, du moins pour l'instant. Mais auparavant, si les absences ponctuelles n'étaient pas remplacées, les absences longues l'étaient généralement, sauf si le poste était supprimé... Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour ne citer qu'un exemple, un

surveillant est parti du service des Explorations fonctionnelles, il est remplacé par... les surveillants de la radiologie, autre service du même pôle.

Dans le même ordre d'idée, les agents d'accueil des Explorations sont envoyés faire l'accueil en radiologie. Bref, on déshabille Pierre pour habiller Paul.

À Robert-Debré comme ailleurs, ce plan est une façon de gérer la pénurie de personnel, alors qu'il faudrait des embauches massives.

Correspondant LO

• La Poste - Paris 11

Bougez avec La Poste... vers les sous-sols

Le centre postal de la rue Bréguet, dans le XI^e arrondissement de Paris, de mutations en réorganisations et suppressions d'emplois, est passé de 1 000 postiers à 300 aujourd'hui.

En février 2005, la dernière vague de suppression d'emplois a touché la distribution, où la direction a supprimé 25 % de l'effectif de facteurs. La grève de 15 jours que nous avons menée à l'époque a permis de faire baisser le chiffre des 86 suppressions prévues par la direction à 53, mais des facteurs contractuels ont été licenciés, d'autres mutés et aujourd'hui nos conditions de travail sont aggravées, avec des charges de courrier à distribuer plus lourdes pour chacun de nous, et donc du courrier qui arrive plus tard aux usagers.

Mais pour la direction, les économies à réaliser ne s'arrêtent pas là : il reste un vaste site, en plein Paris, à deux pas de la Bastille, dont nous n'occupons plus qu'un étage, à peine un

quart de l'ensemble !

De quoi faire saliver les promoteurs privés... et La Poste, bien décidée à faire rapporter le plus d'argent possible à ce patrimoine immobilier, pourtant d'origine publique. Il y a bien sûr quelques vagues promesses de logements sociaux pour les postiers (et encore, pour le personnel encadrant). Mais le gros des 45 000 m² ira à la promotion privée. Quant aux postiers, ce projet les a déjà privés du parking au garage. Au casse-tête du stationnement dans les rues parisiennes et au charme des contraventions à payer, il faudra ensuite ajouter le fait de travailler en sous-sol, puisque c'est là que la direction envisage de transférer le centre de distribution, une fois les locaux vendus.

Qu'il s'agisse de nos intérêts de travailleurs ou de ceux de la population d'un quartier où il est devenu impossible de se loger bon marché, La Poste apporte les mêmes réponses. Il s'agit de faire de l'argent, d'une part sur le dos des travailleurs, avec les suppressions de postes et des salaires

qui plafonnent autour du smic, et d'autre part en réalisant des affaires juteuses avec le patrimoine immobilier qu'elle possède, et qui représente à l'échelle de la France l'équivalent d'une ville de la taille de Grenoble.

La priorité n'est pas aux logements sociaux

Un vaste projet immobilier est en vue autour d'anciens locaux de La Poste dans le XI^e arrondissement de Paris. La mairie n'ayant exercé son droit de préemption que sur un tiers de la surface, de nombreux logements sociaux qui auraient pu être construits à cette occasion ne le seront pas.

En effet, La Poste vend, après les avoir fermés, un grand garage de sept étages et un centre de tri, rue du Chemin-Vert et rue Bréguet, soit au total 45 000 m² de locaux, 13 000 m² au sol. C'est l'équivalent du Centre Pompidou.

Bien que ces bâtiments

La fermeture progressive des places en foyers de postiers en Ile-de-France en est un exemple : finies les fameuses « missions sociales » (qui permettaient d'ailleurs de mieux faire passer nos salaires ridicules). En revendant des immeu-

soient publics, La Poste peut les vendre au plus offrant, sans tenir compte des besoins en équipements de la population. Le prix de vente annoncé est de 50 millions d'euros. Vu l'emplacement, les promoteurs immobiliers se sont précipités. C'est la société EVF-UNIMO, filiale du Crédit Agricole, qui achète les deux tiers des surfaces afin d'y aménager des locaux pour les revendre à des entreprises.

Lors des réunions locales dites de concertation, de nombreux habitants, des associations et des conseils de quartier ont réclamé que la Ville

bles souvent bien situés, comme celui de Bréguet, La Poste alimente ses caisses et se fait d'autant plus séduisante aux yeux des futurs actionnaires.

Correspondant LO

achète l'ensemble des bâtiments pour répondre aux besoins des habitants. Ils ont demandé que la principale réalisation immobilière ne soit pas un grand « hôtel-d'entreprises », dans ce quartier Sedaine-Popincourt qui est déjà saturé par la mono-activité industrielle textile. Ils voudraient plus de logements sociaux, d'autant que le XI^e en a moins de 10 %.

Mais, loin de s'opposer aux requins de l'immobilier, la Ville de Paris refuse pour le moment d'augmenter sa surface de préemption et n'envisage pas d'aller au-delà d'une

• Au Centre Historique des Archives Nationales – Paris

Contre les militants syndicaux, les méthodes de choc du directeur

Les sections CGT et FSU des Archives de France nous communiquent :

« Dans le cadre de la grève entamée par le personnel du Centre historique des archives nationales (CHAN) depuis le 3 janvier dernier [...], le directeur du CHAN, M. Gérard Ernisse, s'est déchaîné physiquement et avec une violence inouïe contre les responsables syndicaux ».

Ainsi, le 6 janvier 2006, le directeur « a voulu refuser aux délégués syndicaux leur présence dans une réunion avec le personnel, au mépris des droits syndicaux élémentaires. Devant leur insistance légitime, [le directeur] s'est précipité sur Pierre-Yves Chiron, secrétaire général adjoint de la section CGT des Archives de France, l'a brutalisé, plaqué contre une fenêtre, pour tenter de le jeter hors de la réunion. Quelques secondes avant, il a fait de même avec Jean-Yves Cornou, secrétaire général de la section FSU, qu'il a empoigné physiquement et sorti manu militari de la salle de réunion.

Tous ces faits se sont déroulés

devant une vingtaine de témoins, tous salariés des Archives. Aux violences physiques, il faut ajouter l'invective haineuse contre nos collègues, en particulier contre Wladimir Susanj, secrétaire général de la section CGT [...], traité par M. Ernisse de "commissaire politique", "dictateur", etc. »

Une plainte a été déposée et les deux militants syndicaux brutalisés, dont l'un est handicapé, se sont vu délivrer des jours d'incapacité temporaire de travail et d'arrêt de travail.

Il est à noter que la grève a succédé à un droit de retrait exercé depuis mi-décembre par les personnels devant travailler dans les sous-sols, où la présence d'amiante a été détectée dans des calorifugeages en mauvais état. Les employés exigeaient des garanties sur l'absence d'amiante, mais aussi le recrutement de personnel suffisant pour assurer l'accueil des usagers des Archives.

Inadmissible, apparemment, selon ce directeur.



L'immeuble de La Poste du XI^e arrondissement, où il est prévu que les postiers aillent au sous-sol et les promoteurs au soleil.

quarantaine de logements sociaux, agrémentés d'un square et d'une crèche.

Pour les habitants, c'est d'autant plus choquant que dans ce même quartier il existe

plusieurs dizaines de familles, locataires dans des hôtels meublés insalubres, qui sont menacées d'expulsion depuis plusieurs mois.

Louis BASTILLE

• Janvier 1956, l'élection du Front républicain

Une majorité « de gauche » qui allait faire une politique de droite

Le 2 janvier 1956, les partis rassemblés dans le Front républicain sortaient gagnants des élections législatives générales.

La SFIO de Guy Mollet, les radicaux socialistes de Mendès-France, ainsi que les petits partis qu'étaient l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance) de Mitterrand et les Républicains sociaux du gaulliste Chaban-Delmas, avaient constitué une coalition électorale intitulée Front républicain. Malgré l'insistance du PCF à s'y joindre, les partis de ce front avaient refusé catégoriquement, en cette période de Guerre froide, de s'allier avec un parti lié à l'URSS.

En ce début 1956, la guerre d'Algérie avait déjà plus d'un an. Depuis la Toussaint 1954, d'opérations de police en ratisages, les forces militaires françaises s'étaient considérablement accrues là-bas. Ce n'étaient plus seulement des gendarmes et des CRS qui opéraient sur le terrain. Des soldats du contingent, en nombre de plus en plus grand, étaient engagés dans la guerre. À la fin de l'année 1955, 180 000 jeunes du contingent étaient présents en Algérie, dont certains maintenus au-delà de leur période de service militaire et d'autres, rappelés après l'avoir accomplie. L'opinion française acceptait de plus en plus mal de voir les jeunes enrôlés dans une guerre qui ne disait pas son nom et dont ils ne voyaient pas l'utilité. La campagne électorale pour ces élections législatives de janvier 1956 fut donc marquée par cette hostilité montante à la guerre menée en Algérie.

Dans ce contexte, les partis du Front républicain avaient fait de la « paix en Algérie » l'axe central de leur programme. *Le Populaire*, quotidien de la SFIO, s'élevait contre « le maintien sous les drapeaux du contingent » et déclarait « contre la guerre fratricide, ils (les jeunes Français) voteront socialiste ». À la radio, Guy Mollet, dirigeant des socialistes et porte-parole du Front républicain, exposait son plan de paix : « Faire cesser immédiatement la répression aveugle indigne de la France ; négocier avec les représentants du peuple algérien ; élections libres et au collège unique de l'Assemblée algérienne, répartition des terres, aide économique. Cela vaudra mieux que des renforts de soldats et de gendarmes. » Il déclarait :

« La paix en Algérie est l'enjeu du 2 janvier. » Pour sa part, le Parti Communiste appelait à la négociation afin de trouver une solution, dans le cadre de l'Union française précisait-il, ainsi qu'on appelait alors l'empire colonial français.

Le résultat de ces élections, auxquelles les électeurs avaient largement participé (79,6 % d'exprimés), donnait une image des rapports de force entre les partis en présence. Le PCF arrivait largement en tête avec plus

abandonnait ses promesses au nom – déjà – du réalisme. Avant même d'avoir formé son gouvernement, lors du congrès extraordinaire de la SFIO qui se tint le 14 janvier, Guy Mollet précisait : « À propos de l'Algérie, gardons-nous des positions théoriques ; il n'y a pas de panacée, pas de plan immuable (...) Qu'on ne croie pas que toutes les troupes seront rappelées du jour au lendemain. » Quinze jours après, dans sa déclaration d'investiture comme chef de



Cinq semaines après l'élection, des manifestants de droite conspuent Guy Mollet à Alger. Le gouvernement accentua alors la guerre en Algérie, reniant complètement ses engagements.

de 5,5 millions de voix et près de 26 % des suffrages exprimés. Il emportait 146 sièges, 51 de plus qu'aux élections précédentes, devançant de loin tous les autres partis.

Mais cette forte présence à l'Assemblée nationale des députés PCF n'allait servir à rien d'autre qu'à soutenir la politique de la SFIO et de ses alliés, en particulier en Algérie. Le PCF fit des pieds et des mains pour rechercher – déjà – un rapprochement en particulier avec la SFIO, qui de son côté refusait tout ce qui pouvait ressembler à une alliance avec ce parti dont Guy Mollet disait qu'il ne se situait non pas à gauche, mais à l'Est.

La SFIO recueillait pour sa part près de 3,4 millions de voix, 15 % des suffrages et 89 sièges. Elle était le parti dominant de la coalition. Les radicaux obtenaient un peu plus de 3 millions de voix et de 14 % des suffrages et emportaient 70 sièges. Ensemble, les partis du Front républicain obtenaient une majorité de voix et de sièges, qui allait leur permettre d'accéder au gouvernement.

À peine sorti gagnant des urnes, le Front républicain

gouvernement, le 31 janvier 1956, il affirmait sa volonté de « maintenir et renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la France ». Quelques jours plus tard, de la tribune de l'Assemblée nationale, il menaçait, si le FLN ne déposait pas les armes : « La France serait contrainte d'utiliser toutes ses ressources pour assurer par tous les moyens la sécurité des populations. »

Le gouvernement du socialiste Guy Mollet, élu sur un programme de paix, n'avait évidemment aucune intention de reconnaître purement et simplement le droit à l'indépendance du peuple algérien, car son rôle, c'était de défendre les intérêts de l'impérialisme français.

Deux mois plus tard, il allait même montrer que, face à l'extrême droite qui montrait les dents, il ne saurait que capituler.

Dans ce gouvernement, on trouvait un certain Mitterrand au ministère de la Justice, le même que beaucoup célèbrent encore aujourd'hui comme un grand « homme de gauche »...

Lucienne PLAIN

• Tchad

Victimes de la dictature et des compagnies pétrolières

La Banque Mondiale a annoncé le 6 janvier qu'elle interrompt tous ses programmes de financement au Tchad, soit environ 124 millions de dollars, invoquant le fait que le gouvernement tchadien n'utilise pas convenablement l'argent qu'il tire de l'exploitation du pétrole du pays.

Le Tchad, dont 80 % des 10 millions d'habitants vivent avec moins d'un dollar par jour, est un pays producteur de pétrole, sans que cela change quoi que ce soit pour la majorité de la population, sinon en pire. Trois cents forages dans le sud du pays sont exploités par un consortium regroupant deux sociétés américaines, Exxon-Mobil et Chevron, ainsi que la compagnie malaisienne Petronas. Depuis juillet 2003, un oléoduc de 1 000 kilomètres achemine ce pétrole jusqu'au port de Kribi au Cameroun. Il a

été financé par un prêt de la Banque Mondiale.

Celle-ci avait présenté l'accord conclu avec le Tchad et le Cameroun comme très moral, car il prévoit que l'essentiel des revenus pétroliers des deux États soit pour une partie investi dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, et pour une autre partie déposé sur un compte bloqué à la City Bank à Londres, censé servir aux générations futures. Mais le 29 décembre dernier l'Assemblée nationale tchadienne a adopté un projet de révision de la loi, présenté par le gouvernement d'Idriss Déby, qui remet en cause l'accord avec la Banque Mondiale.

Le président de cette banque, Paul Wolfowitz, dénonce un détournement opéré par l'État du Tchad. Il a l'indignation sélective. En effet, juste avant d'être nommé à ce poste en mars 2005, il était sous-secrétaire d'État américain à la

Défense, autrement dit l'adjoint de Donald Rumsfeld et donc l'un des principaux responsables de la guerre contre le peuple irakien. Il a donc une bonne expérience dans le détournement des fonds publics vers l'armée, c'est-à-dire vers les capitalistes qui en vivent, pour un budget infiniment supérieur à celui du Tchad, puisque les opérations militaires en Irak coûtent plus d'un milliard de dollars par semaine, dix fois la totalité des revenus du pétrole versés à l'État du Tchad pour l'année 2004.

La Banque Mondiale ne pouvait ignorer qu'Idriss Déby, au pouvoir au Tchad depuis 1990 et qui s'y maintient avec l'aide d'un millier de soldats français stationnés dans le pays, n'utiliserait pas les revenus pétroliers pour améliorer le sort de la population du Tchad. Mais cela n'a pas retenu la Banque Mondiale de s'impli-

quer dans une affaire dont les principaux bénéficiaires sont, en réalité, les compagnies pétrolières. Celles-ci ne laissent en effet que 12,5 % des revenus pétroliers à l'État tchadien. Un rapport d'Amnesty International publié en septembre 2005 a dénoncé ces contrats, qui donnent tous les droits aux compagnies pétrolières face aux habitants de ces pays privés des ressources de la chasse ou de la terre, et dont certains sont victimes de pollutions liées à l'exploitation pétrolière.

Ce n'est évidemment pas un hasard si la Banque Mondiale a fait silence là-dessus. Ses dirigeants peuvent, à l'occasion, montrer du doigt le dictateur d'un pays pauvre, mais jamais les compagnies pétrolières, même si celles-ci font des ravages considérables parmi la population et avec la complicité de la dictature locale.

Jean SANDAY

• Le désamiantage du *Clemenceau*

Des Indiens méfiants à juste titre

La Cour suprême de justice indienne a estimé que le démantèlement et surtout le désamiantage du porte-avions français *Clemenceau*, prévu dans un chantier de ce pays, « violerait » la convention de Bâle qui interdit l'exportation de déchets toxiques dangereux.

C'est sur cette même convention que s'étaient appuyées sans succès des associations de défense de l'environnement ou des victimes de l'amiante pour demander l'annulation de la décision de procéder au désamiantage du porte-avions français dans un chantier indien.

Mais, pour les autorités françaises, il n'y a pas de problème particulier et surtout pas lieu de s'alarmer. Il ne resterait, selon elles, plus qu'une cinquantaine de tonnes de matériaux amiantés sur ce navire. Peu d'ouvriers, ajoutent-elles, seront soumis au contact direct de l'amiante, une trentaine. Ils seront munis de combinaisons de protection avec masques, gants et chaussures incorporés. À les en croire, ce serait donc les mêmes mesures de protection qui seraient utilisées en Europe pour effectuer des travaux de cette nature.

Mais la Commission de contrôle des déchets toxiques auprès de la Cour suprême indienne, elle, ne « trouve pas

encourageant d'autoriser ce navire à accoster en Inde ». « Nous avons besoin, précise-t-elle, d'informations supplémentaires pour prendre une décision définitive. » Ce qui est une manière de ne pas fermer complètement la porte.

C'est que le démantèlement du *Clemenceau* est sans doute une bonne occasion pour la société indienne qui a obtenu le marché, un marché qui, dans ce pays, s'alimente du traitement des déchets des pays industrialisés.

Par contre, on n'a guère besoin d'informations supplémentaires sur les conditions de travail et de sécurité dans les chantiers indiens, au vu notamment des images de ces chantiers diffusées à la télévision.

Car le pire, selon la direction de l'entreprise indienne chargée de la démolition du navire, c'est que « le *Clémenceau* sera le



Des militants indiens protestant, en 1998, contre la démolition, des vieux navires en Inde. « Cessez d'empoisonner l'Asie » disent-ils en désignant les substances dangereuses : plomb, amiante, zinc, résidus toxiques...

bateau le plus propre à avoir jamais accosté à Alang ». C'est qu'en effet, même si le désamiantage du porte-avions français a été incomplet, il a été tout de même en partie réalisé, contrairement aux centaines d'autres vieux rafiots qui ne sont absolument pas traités. Le patron a ajouté : « Si le *Clemenceau* n'arrive pas à Alang, alors

logiquement aucun autre bateau ne devrait avoir le droit d'y accoster ».

Du coup, le *Clemenceau* continue, comme si de rien n'était, sa traversée vers la destination prévue.

Que vaut la vie d'un travailleur indien, dans cette société où l'argent est roi ?

Alain VALLER

LUTTE DE CLASSE N° 93 (décembre 2005 - janvier 2006)

Textes du 35^e congrès de Lutte Ouvrière

Textes préparatoires

- La situation intérieure
- La présente crise du logement
- Relations internationales et domination impérialiste
- L'économie capitaliste mondiale
- Une orientation pour une année sans élections
- Pour que les révoltes de la jeunesse ne conduisent pas à l'impasse

Textes présentés au Congrès

- Motion d'orientation soumise au vote des délégués
- Texte sur les banlieues, discuté au congrès

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres 0,53 euro



• Espagne

Tradition militaire et tradition politique

Ce 7 janvier, le général Mena, haut responsable des forces terrestres de l'armée espagnole, est intervenu brutalement dans le débat parlementaire en cours sur l'élargissement de l'autonomie de la Catalogne. Il a déclaré que, si ce statut était accordé en l'état, « l'armée pourrait avoir à jouer son rôle constitutionnel de garant de l'unité de l'Espagne ».

Même si elle a été prononcée lors d'une fête, cette déclaration appelant l'armée à intervenir dans la vie politique ne pouvait passer inaperçue, dans un pays qui a vécu sous une dictature militaire jusqu'en 1975. D'autant plus que le général Mena affirme refléter l'opinion d'une grande partie des militaires. Pour l'instant il n'exprime en tout cas pas celle de l'état-major, puisque ce dernier l'a mis aux arrêts domiciliaires et a recommandé au gouvernement de le destituer.

Beaucoup de commentateurs, particulièrement ceux qui sont proches du gouvernement socialiste espagnol actuel, voient dans cette attitude de l'état-major la preuve que le général Mena est un réactionnaire isolé, que l'armée espagnole n'est plus une armée de guerre civile comme au temps de Franco et qu'elle respecte dorénavant le pouvoir politique tel qu'il est sorti des urnes, la Constitution, etc. C'est aussi ce que disaient les grands-parents politiques de ces gens-là le matin même du 18 juillet 1936, alors que l'armée de Franco était déjà mutinée contre eux...

Le Parti Populaire, celui de l'ex-premier ministre de droite Aznar, n'a pas, quant à lui, condamné le général Mena, précisant que c'est la politique du gouvernement socialiste qui attire inévitablement ce genre de réactions. C'est là aussi ce que les lointains prédécesseurs d'Aznar disaient en 1936... avant de se rallier à Franco.

Visiblement, les partis de gauche et de droite n'ont pas fondamentalement changé de politique depuis cette date. Et l'armée non plus, quoi qu'ils en disent !

Paul GALOIS